

VRS

n° 384
janvier/février/mars
2011

Prix au numéro : 8€



La Vie de la recherche scientifique



Carte universitaire & Territoires

→ **Éditorial**: Idex: armes de destruction massive de la recherche publique
→ **Sami Aouadi**: «La révolution en Tunisie continue à provoquer des dépassements déstabilisants et créateurs» → **Recherche et enseignement universitaire**: rebattre les cartes → **Idex Bretagne-Pays de la Loire**: l'excellence omnisciente part à la conquête de l'Ouest → **Campus Paris-Saclay**: tri exclusif dans le tissu universitaire → **Gilles Boëtsch**: «Le CNRS n'a pas de racines profondes: il est un tissu» → **Zoom**: les étudiants britanniques poursuivent leur mobilisation

Solidarité
Proximité
Confiance
Engagement



casden



BANQUE POPULAIRE

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions. Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.

Un réseau de Chargées de Relation Enseignement Supérieur et Recherche à votre disposition
■ Coordonnées disponibles sur www.casden.fr

Idex

Armes de destruction massive de la recherche publique

Après avoir retiré leur mission d'évaluation et de financements de projets aux organismes de recherche, par la création respectivement de l'AERES et de l'ANR, le gouvernement a inventé les «investissements d'avenir» dans le cadre du «Grand emprunt». Équipex, Labex, IHU, IEED... et autres sigles ont fleuri depuis la fin du printemps dernier. Dans une précipitation jamais vue, les projets ont été soumis cet automne à une décision qui s'annonce comme purement politique.

Le fruit le plus pourri de cette histoire est l'Idex. Porte d'entrée des dotations en capital qui financeront les fondations (privées!) de coopération scientifique, l'Idex est un outil raffiné qui casse les structures universitaires et qui piège les organismes de recherche. Quels que soient les montages des projets Idex, ils conduisent tous à une régression, voire à la suppression de la démocratie indispensable au bon fonctionnement de tout système académique.

Les organismes de recherche entrent dans ces structures, ce qui paralyse leur dernière mission d'organisation nationale de la recherche française. En attribuant des priorités thématiques sur des sites géographiques partagés en une dizaine de «grandes universités de recherche», le pilotage de la recherche s'accroît. Les organismes comme les universités sont mis à disposition de quelques fondations où les intérêts privés dominent.

Intégration possible des personnels des EPST dans des structures universitaires (LRU), gestion des laboratoires par les universités (DGG), audit des fonctions support des organismes de recherche dans le cadre de la RGPP, mutualisation envisagée des délégations régionales avec les administrations des universités, tout y est pour englober *in fine* l'ensemble des personnels des organismes de recherche dans les futurs Idex.

L'ensemble de ces réformes est rejeté par la communauté scientifique. Le gouvernement est de plus en plus isolé des forces vives de la nation, notamment depuis le passage en force de la réforme des retraites. Notre opposition peut aboutir. Imposons une autre politique pour la recherche publique et l'enseignement supérieur au service de la société. ■



Le 1^{er} mars 2011

Patrick Monfort →
Secrétaire général du SNCS

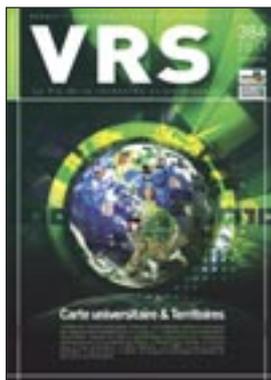
Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex
Tél. : 01 45 07 58 70. Fax : 01 45 07 58 51
Courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr
www.sncs.fr



Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU]

78, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10. Fax : 01 42 46 26 56
Courriel : accueil@snesup.fr
www.snesup.fr



→ **Directeur de la publication** : Patrick Monfort → **Directeur délégué** : Jean-Luc Mazet → **Rédacteurs en chef** : Jean-Marc Douillard et Gérard Lauton → **Comité de programmation** : Les bureaux nationaux du SNCS et du SNESUP → **Ont participé à ce numéro** : Sami Aouadi, Gilles Boëtsch, Jean Bretagne, Bureau national Inserm SNCS, Noëlle Burgi, Jean-Marc Douillard, Jean-Paul Lainé, Gérard Lauton, Michelle Lauton, Patrick Monfort, Marc Neveu, Pascal Plantard, Ivan Renar, Stéphane Tassel, Bernard Teissier, Isabelle This Saint-Jean, Laurent Trémel, Pierre Wolkenstein. → **Secrétaire de rédaction** : Laurent Lefèvre → **Rédacteur-graphiste** : Stéphane Bouchard → **Couverture** : ©Fotolia.com → **Impression** : Imprimerie SENPQ, 35 rue Victor Hugo 93500 Pantin → **ROUTAGE** : Improfi → **Régie publicitaire** : ■ Com d'habitude publicité, 25 rue Fernand Delmas, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05 55 24 14 03. Fax : 05 55 18 03 73. Contact : Clotilde Poitevin-Amadiou (contact@comdhabitude.fr / www.comdhabitude.fr) → **La Vie de la recherche scientifique** est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70 — Fax : 01 45 07 58 51 — sncs@cnrs-bellevue.fr. **Commission paritaire** : 0414 S 07016. **ISSN** : 0755-2874. **Dépôt légal à parution**. Prix au numéro : 8 euros — Abonnement annuel (4 numéros) : 25 euros (individuel), 50 euros (institutionnel).

→ ÉDITORIAL p. 03

Ilex: armes de destruction massive de la recherche publique Patrick Monfort

→ ACTUALITÉS p. 06

Sami Aouadi: «La révolution en Tunisie continue à provoquer des dépassements
déstabilisants et créateurs» p. 06

Budget des universités
Stéphane Tassel p. 08

Budget: le ministère étrangle les organismes de recherche
Patrick Monfort p. 10

BIATOSS: la refonte des corps de catégorie B
Bernard Teissier p. 12

Pierre Wolkenstein: «La fermeture du service de chirurgie cardiaque de
l'hôpital Henri Mondor accroîtrait le risque pour toute une population» p. 14

L'évolution de l'Inserm: spectateur des réformes ministérielles ou prise de pouvoir
sur les recherches en sciences de la vie et de la santé?
Bureau Inserm du SNCS-FSU p. 15

L'appel d'offres Equipex des «équipements d'excellence»:
un véritable marché... de dupes!
Gérard Lauton p. 16

→ CARTE UNIVERSITAIRE & TERRITOIRES p. 17

Répartition déséquilibrée de la recherche et de l'enseignement universitaire:
rebattre les cartes
Jean-Marc Douillard p. 18

Marc Neveu: «La logique d'opposition entre universités prend la place d'un discours
qui part des besoins» p. 21

Ilex Bretagne-Pays de la Loire: l'excellence omnisciente part à la conquête de l'Ouest
Pascal Plantard p. 24

Isabelle This Saint-Jean: «Si certains gagnent plus, c'est parce que
d'autres ont moins» p. 28

Campus Paris-Saclay: tri exclusif dans le tissu universitaire
Michelle Lauton p. 31

De l'INRP à l'Institut français de l'éducation: une recherche pédagogique finalisée
à l'écoute de l'entreprise
Laurent Trémel p. 32

Gilles Boëtsch: «Le CNRS n'a pas de racines profondes: il est un tissu» p. 34

Réforme Fillon de 1994: le soubassement de la recomposition technocratique
de la recherche
Gérard Lauton p. 36

Enseignement supérieur et recherche en 2012: les affaires de l'esprit doivent
prévaloir sur l'esprit des affaires
Ivan Renar p. 40

→ ZOOM p. 42

Après l'Égypte, le Royaume-Uni? Les étudiants britanniques poursuivent
leur mobilisation Noëlle Burgi

→ FORUM p. 44

Faut-il abandonner le projet ITER? Jean Bretagne

→ ABONNEMENT/ADHÉSION p. 46



Lumière 16

Foucault lecteur de Kant : le champ anthropologique

2011, broché, 16 x 24, 160 p.

22,00 €

Lumières

Déjà parus dans la collection

Numéro 15, Modernités de Rousseau

2011, broché, 16 x 24, 232 p.

Numéro 14, L'invention et la représentation des races au XVIII^e siècle

2010, broché, 16 x 24, 162 p.

Numéro 13, Lumières radicales, radicalisme des Lumières

2009, broché, 16 x 24, 207 p.

Numéro 12, Christian Wolf et la pensée encyclopédique européenne

2009, broché, 16 x 24, 271 p.

Numéro 11, La gourmandise entre péché et plaisir

2008, broché, 16 x 24, 165 p.

Numéro 10, Hobbes : Nouvelles lectures

2008, broché, 16 x 24, 176 p.

Numéro 9, Échecs et réussites du josphisme

2008, broché, 16 x 24, 169 p.

Disponibles
en librairie

Distribution Sodis
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
B.P. 142
77403 Lagny Cedex
Tél. 01 60 07 82 99

Professeurs,
chercheurs,
étudiants
des filières
technologiques,
scientifiques
et management :
inventez avec
McDonald's France
des solutions
inédites
pour l'énergie,
les emballages
ou l'agriculture.

LES LAURÉATS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES :

El Purpan Toulouse • HEI Lille • Institut EGID Bordeaux • ISSBA Angers
L'école de design Nantes Atlantique • LERMAB-UHP Nancy • LGM² Bordeaux • UTT Troyes



Sami Aouadi

Professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Tunis, secrétaire général de la FGESRS, vice-président de l'Union des syndicats de l'enseignement supérieur du Maghreb arabe

« La révolution en Tunisie continue à provoquer des dépassements déstabilisants et créateurs »

Universitaire et syndicaliste, Sami Aouadi nous livre son immense surprise et son admiration pour le rôle qu'a joué la jeunesse dans la révolution en Tunisie, notamment lors des attaques des milices de Ben Ali. Il estime que les jeunes constituent un véritable bouclier contre les dérapages du gouvernement provisoire et les tentatives de détourner la révolution de ses nobles objectifs.

Propos recueillis par Jean-Paul Lainé.

Quelle est ton analyse des causes du soulèvement en Tunisie et de sa réussite jusqu'à maintenant ?

→ **Sami Aouadi** : Plus que d'un soulèvement, il s'agit plutôt d'une véritable révolution contre le pouvoir en place et même contre le concept classique de révolution puisqu'elle se déroule sans parti politique leader, sans programme politique. C'est pourquoi elle n'est pas achevée et elle continue à provoquer des dérapages et des dépassements qui sont à la fois déstabilisants

et créateurs. Les causes de cette révolution sont à la fois politiques et sociales. Elles sont liées à l'aggravation continue des atteintes aux libertés politiques, publiques et privées de toutes sortes, ainsi qu'à l'exclusion sociale au regard de la marginalisation des régions et des populations des villes de l'intérieur du pays : infrastructures précaires, allégeance et incompétence de l'administration, chômage des jeunes et désengagement total de l'État et des opérateurs économiques.

FGESRS : la fédération enseignement supérieur-recherche de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT)

La Fédération générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FGESRS) regroupe les enseignants-chercheurs, les chercheurs à temps plein, les enseignants en technologies et les enseignants agrégés de Tunisie. Elle est issue de la fusion, en 2006, du Syndicat national des professeurs et maîtres de conférences (SNPMC) et du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique – le SNESRS était majoritaire, y compris dans les grades de maître de conférences et de professeurs.

La FGESRS est une fédération de la centrale syndicale UGTT (Union générale tunisienne du travail), née en 1946 sous l'impulsion de son leader historique Farhat Hachad, assassiné en 1952 par la « main rouge » – faction terroriste colonialiste. Présente sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des métiers, l'UGTT est la plus grande organisation de masse de la société civile en Tunisie. L'UGTT a traversé des moments de gloire et de crise, notamment dans ses rapports avec un pouvoir politique qui a toujours sollicité son soutien et avec des militants qui ne cessent de réclamer son autonomie. Elle regroupe des adhérents qui appartiennent à toutes les tendances politiques et idéologiques du pays, ce qui fait sa force et parfois sa faiblesse.

Pourquoi la population de Tunis a-t-elle soutenu et s'est-elle solidarisée avec la révolution partie des villes de l'intérieur ?

→ La population de Tunis, comme celle des grandes villes du littoral mieux dotées, s'est solidarisée d'une manière spontanée avec la révolte des populations de l'intérieur parce qu'elle partage avec elles la répression politique et policière, les atteintes aux libertés et le « ras-le-bol » accumulé depuis plusieurs décennies, avant même l'arrivée de Ben Ali au pouvoir.

Comment expliquer sa fuite ?

→ La fuite de Ben Ali peut s'expliquer par l'embrassement généralisé à tout le pays et à toutes les couches de la population, extrêmement dégoûtée par le comportement ostentatoire et arrogant des membres de la famille Ben Ali – Trabelsi. Elle s'explique aussi par l'implication militante des structures régionales et sectorielles de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), et enfin par le comportement non agressif de l'armée. J'ajoute l'immense surprise que nous a réservée la jeunesse du pays que l'on croyait perdue dans les gradins des stades et qui s'est révélée intelligente par sa maîtrise des outils de communication et sensible aux maux de la population.

La jeunesse a joué un rôle majeur !

→ Juste après la fuite du dictateur, des milices de Ben Ali et de son parti ont cherché à semer la panique parmi la population. Rien qu'à voir les jeunes – dans les quartiers populaires et ceux huppés, dans les facultés, les lycées et les usines – se mobiliser pour contrer ces attaques suffit à les placer très haut dans notre estime et à les considérer comme un véritable bouclier contre les dérapages du gouvernement provisoire actuel et les tentatives de détourner la révolution de ses nobles objectifs.

Dans la phase actuelle, quelles sont les tâches les plus urgentes à régler pour le pays ?

→ Pour le pays, la priorité c'est de stabiliser le fonctionnement des institutions publiques et des entreprises, puis de parvenir à un consensus relatif aux modalités de la réforme politique et constitutionnelle de manière à répondre aux attentes de la population et à ses aspirations à la démocratie participative, aux libertés publiques et privées, à la justice sociale.

Et sur les questions de recherche ?

→ Je t'offre le numéro 19 de notre revue *L'Uni-*

RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN TUNISIE

Les recommandations de la FGESRS

1. Augmenter les dotations budgétaires consacrées à la recherche scientifique ;
2. Instituer un système de recherche scientifique avec un organigramme précis et mettre en place des passerelles et des complémentarités entre ses composantes ;
3. Organiser une réflexion plurielle sur le contenu et les exigences d'une stratégie nationale de recherche scientifique (rôle de l'État, place des entreprises, mode de gouvernance...);
4. Élargir la composition et les attributions du Conseil supérieur de la recherche scientifique pour en faire un cadre pertinent de conception et de suivi des politiques scientifiques et de recherche ;
5. Valoriser la recherche universitaire et inciter à l'indexation internationale des revues (notamment en sciences humaines et sociales) pour une meilleure visibilité de notre recherche et un meilleur repérage de nos chercheurs ;
6. Instituer un système d'évaluation basé sur l'autonomie, la transparence et l'objectivité ;
7. Inciter au partenariat en matière de recherche avec les universités et centres étrangers et notamment maghrébins en raison de la similarité des défis.

versitaire ! Consacré aux différentes problématiques de la recherche scientifique en Tunisie dans tous les domaines du savoir, ce numéro reproduit les actes d'un séminaire organisé sur ce thème (*cf. encadré*).

Et pour l'Université ?

→ Dans un récent courrier adressé au nouveau ministre, la FGESRS a mis en veilleuse ses revendications matérielles, au profit des revendications à caractère démocratique. À savoir : le respect des libertés académiques, la mise en place des principes de la bonne gouvernance dans la gestion et le fonctionnement des établissements d'enseignement et de recherche. Nous avons déjà obtenu que la généralisation de l'élection des directeurs des instituts et des présidents des universités soit incessamment promulguée, alors que ce principe n'était appliqué jusque-là que dans les grandes facultés représentant moins de 10 % de la carte universitaire. C'est une véritable révolution qui va retentir certainement sur toute la région du Maghreb. ■

Propos recueillis par Jean-Paul Lainé

Stéphane Tassel

Secrétaire général du SNESUP-FSU

Budget des universités

Les projets retenus, parmi les 17 dossiers Idex, risquent d'engloutir les moyens des établissements qui font déjà les frais de la politique d'austérité infligée au service public.

Propos recueillis par Gérard Lauton.

Comment s'articulent la loi LRU et l'instrumentalisation frénétique de «l'excellence» dans la restructuration de l'enseignement supérieur et la recherche publics ?

→ **Stéphane Tassel** : « *LRU et Grand Emprunt peuvent devenir les deux instruments d'une même politique surtout au niveau d'un site universitaire identifié* », c'est ce qu'affirme le dernier rapport du Comité de suivi de la loi LRU, qui a « omis » d'auditionner le SNESUP, l'UNEF... Ainsi, les marges de manœuvre des budgets globaux, l'autonomie financière des établissements pour gérer la pénurie où ils sont maintenus depuis longtemps, s'accordent parfaitement avec la batterie d'appels d'offres qui risque de dresser 5 à 10 tours d'ivoire les unes contre les autres, sur un champ laissé en ruine. La tutelle se défausse de ses responsabilités et laisse aux établissements le soin de trier sur le volet qui trouvera une place dans ces « arches » avant le déluge. La saignée pour tous..., au gouvernement, le choix des perfusés. Outre les tensions entre des collègues mis en concurrence, attirés par ces oasis virtuelles, la situation ainsi créée provoque un mouvement de recomposition de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une rare célérité. Excluant toute considération d'aménagement du territoire, le processus à l'œuvre se nourrit tout à la fois de la défiance culpabilisatrice de collègues s'autocensurant, et de l'espoir – qui pour beaucoup sera déçu – de faire partie des lauréats de ce jeu de dupes. Les 17 dossiers d'Idex (1), basés sur des regroupements dans des périmètres extrêmement restreints, traversant certaines équipes, toutes classées A ou A+, travaillant parfois dans le même laboratoire, seront autant d'entonnoirs, de vortex, prêts à engloutir les moyens des éta-

blissements. Que les équipes ou collègues de ces regroupements antidémocratiques (PRES-EPCS, FCS [2], etc.) sortent vainqueurs ou perdants, qu'ils touchent les hypothétiques subsides des intérêts des sommes placées à 3 % ou des lots de consolation, ils risquent d'accaparer une part considérable des ressources des établissements et laboratoires qui font déjà les frais de la politique d'austérité à l'égard du service public.

Le discours sur «l'excellence» et la mise en concurrence généralisée, ne masque-t-il pas une cure d'austérité généralisée ?

→ Cette situation est à relier avec la réalité du fonctionnement des établissements. Les collègues vivent chaque jour la dégradation de leurs conditions de travail. Les discours ministériels ne peuvent masquer les difficultés rencontrées par les enseignants du supérieur et les chercheurs. Le maquillage des dotations est grossier et révèle la totale absence de mécanisme de répartition prenant en compte leurs besoins. La ministre n'a de cesse de mettre en avant les supposés moyens nouveaux dont disposerait chaque année l'enseignement supérieur. Au CNESER en 2010, puis en 2011, au lieu de nous communiquer les dotations des établissements, c'est leurs variations qui nous ont été transmises par rapport à l'année précédente et à l'année 0 de l'ère « LRU » : 2007. Plus les années passent, plus les dotations de fonctionnement de référence de 2007 – à partir desquelles les budgets seraient supposés augmenter –... diminuent ! Pour illustrer mon propos : en 2011, la dotation de fonctionnement de l'université de Limoges présenterait une augmentation de 307 710 € (+1,5 %) par rapport

à 2010 et de 3048985€ (+17 %) par rapport à 2007, soit une dotation initiale en 2007 de 17772725€. Or, ce même calcul, à partir des données fournies au CNESER en 2010, donnait un montant de 18454710€ (+3,7 % !). Quel crédit peut-on accorder à une « augmentation » de 1,5 % lorsque, dans le même temps, la valeur de référence chute de 3,7 % ! On comprend mieux les difficultés financières, bien réelles, que rencontre cette université. Cette démonstration, certes technique, est particulièrement éclairante et reproductible sur l'ensemble des universités. Les masques tombent.

Une opération-vérité sur l'envers du décor ?

→ En déplacement dans les établissements dans le cadre de la campagne du SNESUP « *Les universités mises à l'Idex: la voix des collègues* », nous avons constaté l'ignorance dans laquelle la communauté universitaire est maintenue. La quasi-totalité des dossiers n'ont pas été présentés aux instances (conseil d'administration, conseil scientifique). Derrière les montants mirobolants demandés dans des dossiers bâclés, dépourvus de fond scientifique, la réalité est bien plus chiche. Combien a coûté leur mise en forme par des agences de communication ? En Bretagne et dans les pays de Loire, dans une zone géographique n'ayant pas fait l'objet d'une attention particulière lors du

Plan Campus, le PRES-EPCS Université européenne de Bretagne a construit à la hâte un dossier portant sur un milliard d'euros. S'il était sélectionné par un jury international, dont on ne connaîtra d'ailleurs la composition qu'après la phase de présélection – belle preuve de transparence... ! –, ce ne sont que 30 millions d'euros (environ 80 % pour les Labex et 20 % pour de scandaleuses chaires d'excellence...) résultant des placements à 3 % l'an qui ne reviendraient qu'à une faible fraction des 34 établissements impliqués (dont 7 universités). En effet, dès les premières pages du document, il est bien précisé que « *le cœur de ce périmètre est constitué par des projets de Labex qui ont été déposés, et qui ne représentent que 40 % des forces de recherche des deux régions* ». Pour le ministère, c'est encore trop... Il est important de rapprocher le montant de 260 M€ immédiatement utilisables des 52 projets d'Equipex, dévoilé le 20 janvier 2011, des 125 M€ supprimés du budget de la Mission interministérielle de recherche et d'enseignement supérieur (MIREs) au titre du coût de l'emprunt en 2010... Rien n'est écrit, la communauté lucide est en mesure de faire voler en éclats ce miroir aux alouettes et d'entraver les projets destructeurs pour la recherche et les formations du supérieur, pour l'unité du service public. ■

Propos recueillis par Gérard Lauton

UNIVERSITÉ

Le GVT fait désordre

L'évolution de la masse salariale avec les responsabilités et compétences élargies (RCE) « *constitue une question délicate [...] l'université devant dès lors assumer sur ses propres deniers les conséquences de ses décisions* »*. Quid du Glissement Vieillesse Technicité** (GVT) ?

Ainsi Limoges, passée aux RCE début 2009 s'aperçoit en 2010 qu'elle est allée au-delà de sa masse salariale. L'incidence du GVT a en fait été sous-estimée... D'où la décision de geler des emplois et d'étaler l'augmentation des BIATOSS prévue au plan national. Pour l'intersyndicale : « *Le pilotage de l'université est en fait commandé par des facteurs extérieurs. L'autonomie en trompe-l'oeil revient à appliquer la politique de rigueur décidée au niveau gouvernemental* ».

De même, Grenoble 1 « autonome » depuis 2010, a vu la facture de reconstitutions de carrière s'élever à 460 k€. Malgré une rallonge de 90 k€ du ministère, il manque 370 k€ de masse salariale !

* Extraits des propos de L. Hénart, rapporteur à la Commission parlementaire du 26 octobre 2010.
** « Glissement Vieillesse Technicité (GVT): le pied de nez de Valérie » : www.collectif-papera.org/spip.php?article807

1. 17 candidatures ont été adressées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour l'appel à projets initiatives d'excellence (Idex). « *Les premières initiatives d'excellence seront sélectionnées à l'été 2011* », selon le ministère : <http://bit.ly/f14yEr>. 2. Fondation de coopération scientifique (FCS).

Budget

Le ministère étrangle les organismes de recherche

En 2011, la baisse des budgets des unités de recherche du CNRS n'aura jamais été aussi brutale : de 15 à 20 %, voire plus ! Tous les autres EPST voient leur budget disponible en baisse.

Patrick Monfort. Secrétaire général du SNCS-FSU.

Le discours de Valérie Pécresse ne change pas : jamais le budget de la recherche n'aura été aussi important ! Les milliards d'euros sortent du sol comme blé au printemps ! Le paysage est en fait moins vert.

Baisse brutale des budgets des unités CNRS

Les unités de recherche du CNRS ont désormais reçu leur soutien de base pour 2011. La baisse des budgets des unités n'aura jamais été aussi brutale : de 15 à 20 %, voire plus !

Comment le ministère, responsable d'une telle situation, procède-t-il ? Tout simplement en augmentant *a minima* la masse salariale, ce qui augmente légèrement, au CNRS, la « subvention pour charges de services » (SPCS), 2527,51 millions d'euros (M€) soit +0,68 %, et surtout en diminuant les crédits de fonctionnement qui de plus sont amputés de la mise en réserve obligatoire de 5 % (34,08 M€) dans le cadre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Les mises en réserve reviennent à un « gel préventif » du budget qui est en général définitivement acté en fin d'année. Ainsi, en 2010, le budget du CNRS a subi une annulation de crédits par amendement parlementaire de 1 M€ et vu de 14,5 M€ de réserve LOLF annulés définitivement en 2010.

Stagnation de la masse salariale

La conséquence pour le budget 2011 du CNRS est une stagnation de la masse salariale qui intègre pourtant des charges pour pensions civiles en hausse (+29,38 M€). Les crédits de fonctionnement baissent de près de 8 %. Cette baisse affecte les soutiens de base des labo-

ratoires (-15 % en moyenne) ainsi que les crédits destinés aux très grandes infrastructures de recherche (TGIR), gérés directement par les laboratoires (-20 % du budget 2010) – ce qui réduit l'investissement indispensable à ces structures, où seul le CNRS avait la capacité d'intervention.

TGIR sous perfusion

La mission de financement des TGIR internationaux est quant à elle assurée péniblement. Le budget de la formation permanente subit une réduction de -7 %, alors qu'il est indispensable pour maintenir les performances des équipes face aux évolutions technologiques. L'action sociale baisse de -3,5 %, ce qui fait que le CNRS ne peut soutenir le logement social. Un soutien à la recherche aussi important que le calcul scientifique perd un million d'euros en 2011. La maintenance due par le propriétaire de l'immobilier est réduite de 5,2 M€ au risque de dégrader encore plus certains bâtiments de laboratoires.

Une autre mesure réduit le budget qui doit rembourser le plan de relance 2009, aide publique aux entreprises du bâtiment. L'État a avancé ce financement notamment via les organismes, pour des travaux d'entretien ou de construction. Aujourd'hui, il récupère les financements sur les budgets actuels des organismes !

Non-financements de mesures assurées par le CNRS

Le ministère nous dit que la recherche est privilégiée puisque la suppression d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite n'est pas appliquée. Cependant lorsque l'on analyse

l'évolution des effectifs entre 2007 et 2011, le CNRS perd 420 emplois.

L'explication est dans le non-financement par le ministère, comme promis antérieurement, de mesures que l'organisme doit donc assurer : les chaires, la prime d'excellence (PES), la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), le paiement du compte épargne temps, l'augmentation des promotions chercheurs – que nous réclamons depuis longtemps – sont des mesures aujourd'hui financées sur la masse salariale. Comme le gouvernement n'a pas compensé ces mesures par une augmentation en conséquence du budget, c'est sur l'emploi qu'elles sont financées !

Les organismes de recherche voient disparaître leurs missions les unes après les autres

Et les autres organismes ?

Inserm

Sous une présentation ministérielle d'une dotation de 558 M€ en hausse de 4 %, le budget disponible de l'Inserm est en baisse. En effet, un changement de périmètre permet d'attribuer 19,7 M€ soit la quasi-totalité de cette augmentation, au portage par l'Inserm du plan Cancer 2. Le budget est en fait amputé d'une réduction de 5 % (6,5 M€), dans le cadre des économies gouvernementales, de 1,4 M€ pour rembourser le plan de relance 2009, et de 9 M€ de mise en réserve dans le cadre de la LOLF. L'Inserm ayant plusieurs grosses opérations immobilières en cours, il s'ensuit une diminution des dotations aux structures de base, en moyenne de 10 %.

Les mêmes mécanismes budgétaires s'appliquent aux autres EPST qui voient tous leur budget disponible en baisse.

Inra

L'Inra est obligé de geler une quarantaine d'emplois n'ayant pas un budget pour la masse salariale suffisant pour remplacer les départs.

Inria

Le budget de l'Inria, grevé par les primes d'excellence scientifique, ne permet d'ouvrir au concours qu'un nombre ridiculement bas de postes, bien inférieur à celui des années précédentes et surtout au nombre autorisé par la loi de finances.

On peut donc parler de manière globale. Les organismes de recherche voient disparaître leurs missions les unes après les autres : évaluation, programmation et financement de la recherche publique. Les soutiens de base des laboratoires sont en chute libre dans tous les budgets 2011 de tous les EPST (15 à 20 %).

Leur capacité d'intervention scientifique est pratiquement mise en extinction puisque non seulement ils ne peuvent plus être à l'initiative de financements de programmes scientifiques, mais encore ils sont obligés de réduire les soutiens de base aux unités ainsi que l'emploi statutaire.

Cette paupérisation délibérée des organismes de recherche les cantonne

aux seules missions de gestion des ressources humaines, qui sont par ailleurs exercées de façon de plus en plus autoritaire, jusqu'à provoquer une recrudescence alarmante de la souffrance au travail. Le recours à l'emploi précaire devient massif.

Rétablir la vérité des réalités budgétaires

Il est temps de rétablir la vérité des réalités budgétaires face à la propagande gouvernementale, au sommet de son art depuis 2007 !

Le budget 2011 de l'Agence nationale de la recherche (ANR) est lui aussi en baisse. Cette agence, créée comme étant l'outil de financement de la recherche et soutenue par un gouvernement qui veut orienter l'ensemble des appels à projets, n'est pas non plus épargnée par la diminution des budgets de la recherche.

Mais où sont donc tous ces milliards semés à tout vent par notre ministre ? Comme ses paroles, ils ne sont que virtuels.

Le grand emprunt est un leurre, alors que la baisse des budgets 2011 dans les laboratoires est une réalité vécue au quotidien par l'ensemble de la communauté scientifique. Car contrairement à tous les discours, pas un centime d'euro annuel supplémentaire n'a été injecté dans l'enseignement supérieur et la recherche depuis l'élection du président Sarkozy. ■

Patrick Monfort

BIATOSS

La refonte des corps de catégorie B

La rénovation de la grille des rémunérations de la Fonction publique aurait dû être menée dans une approche d'ensemble, pour toutes les catégories, afin de traiter de la reconnaissance des qualifications et de la requalification des emplois.

Bernard Teissier. Membre du bureau national du SNASUB-FSU.

L'organisation de la catégorie B des trois principales filières de personnels BIATOSS aura été modifiée en quelques mois : les secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) à l'automne 2010 et maintenant les techniciens ITRF et les personnels de bibliothèques. Rappelons que ces personnels exercent dans l'enseignement supérieur mais aussi plus largement dans l'éducation nationale et la culture. Devrait suivre, en 2011, une refonte des corps de techniciens ITA des EPST, dans le même esprit.

Les statuts particuliers de ces corps sont désormais la déclinaison du nouveau cadre statutaire pour la catégorie B institué en 2009 (1) dans la fonction publique d'État à la suite de l'accord sur les carrières signé le 21 février 2008 par les organisations CFDT, CFTC, CFE-CGC et UNSA. Les négociations ont assez vite mal tourné même du point de vue de ces signataires. L'UNSA et la CFDT se sont retrouvés en CTPM à s'abstenir sur le projet de décret sur les ITRF voire à voter contre celui sur les personnels de bibliothèques. FSU, CGT et FO ont voté contre les deux projets. Preuve supplémentaire de mépris, ces deux textes n'avaient été communiqués que mi-janvier aux organisations syndicales qui les réclamaient pourtant depuis des mois.

Nouvel espace statutaire

Le principe général de la réforme est la définition de corps de catégorie B à trois grades, avec une grille unique baptisée nouvel espace statutaire (NES), remplaçant les anciens B-type administratif ou technicien et le classement indiciaire intermédiaire (CII). Le nouveau statut organise ainsi le recrutement dans un même corps de

catégorie B à bac (1^{er} grade) et à bac +2 (2^e grade). La carrière s'en retrouve allongée pour des gains indiciaires limités. Le tout est accompagné de la recherche de fusions de corps.

La rénovation de la grille des rémunérations de la Fonction publique aurait dû être menée dans une approche d'ensemble, pour toutes les catégories, afin de traiter de la reconnaissance des qualifications et de la requalification des emplois. Prise isolément, la réforme de la catégorie B fait notamment l'impasse sur la nécessaire requalification en catégorie A des anciens corps en CII, tels les bibliothécaires assistants spécialisés (BAS), à l'exception notable des infirmières qui devraient obtenir cette requalification avec l'inscription de leur formation au niveau licence.

Bibliothécaire assistant spécialisé floué

Les BAS se sentent donc totalement floués par cette réforme, qui ne reconnaît ni leur niveau de qualification à bac +2 ni leurs compétences. Alors que la FSU revendique leur intégration dans le corps des bibliothécaires, les BAS seront reclassés dans le nouveau corps de « technicien de bibliothèques » résultant de la fusion avec le corps des assistants des bibliothèques (niveau bac). La protestation contre ce projet s'est organisée en quelques jours avec une lettre de l'intersyndicale des bibliothèques à Valérie Pécresse, une pétition intersyndicale largement signée par les personnels et la demande de report du texte *sine die* par l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques (ADBU). Les uns comme les autres soulignent aussi la méconnaissance par le ministère de l'évolution des métiers dans cette filière dont témoigne la définition inchangée des missions,

malgré des responsabilités exercées bien supérieures en pratique. Les BAS ne comprennent pas la différence de traitement avec le corps voisin des assistants ingénieurs, eux aussi recrutés à bac +2, mais classés en catégorie A.

Le projet de modifications statutaires pour les ITRF procède à la refonte des grades existants de la catégorie B, mais il comporte aussi une désillusion pour les assistants ingénieurs (ASI) puisque leur carrière est allongée par l'ajout de 15 et 16^e échelons portant ainsi l'amplitude de carrière de 24 à 30 ans. Alors que la ministre Pécresse promet depuis des années leur intégration dans le corps des ingénieurs d'études (IGE), c'est la seule mesure prise pour éviter que le sommet du corps ne soit dépassé par le dernier échelon du nouvel espace statutaire de la catégorie B. Au-delà du déblocage de carrière que cela représente pour quelques collègues, faut-

il y voir un renoncement définitif du ministère à l'intégration en IGE ?

La nouveauté pour les ITRF vient surtout de l'intégration de la filière des personnels techniques de laboratoires des établissements du second degré (environ six mille de catégories B et C) ainsi que les adjoints techniques d'administration centrale. Cette intégration va changer quelque peu la nature et l'équilibre des corps ITRF (entre supérieur et éducation nationale, entre branches d'activités professionnelles...) L'objectif est clairement la réduction du nombre de corps pour faciliter les redéploiements compte tenu des suppressions de postes massives dans l'enseignement secondaire. Est-ce aussi un prélude à d'autres rapprochements notamment avec les ITA des EPST ? ■

Bernard Teissier

LÉ-NI-FIANT !

Le mot vient de lénitif, qui est un produit calmant. Pourquoi évoquer ce mot ? Parce que depuis janvier, il remonte des réunions avec les directions des organismes de recherche, une impression générale de nuage de fumée empêchant l'énerverment. L'intersyndicale de L'INRA a même évoqué la question dans un tract. Le meilleur exemple de ces discours lénifiants est le cas de la RGPP au CNRS. On sait que cette « révision » peut avoir des conséquences énormes. On pense par exemple que l'on peut avoir une quasi-disparition de certaines délégations régionales, dissoutes dans des « unités mixtes de service » assurant la gestion des universités. Mais l'hypothèse de travail privilégiée par la direction du CNRS demeure inconnue, au milieu d'une série d'autres, dont certaines acceptables. Autrement dit, les directions n'affirment plus leurs options. Le résultat est l'impossibilité pour les élus à construire des oppositions. De même, les propositions syndicales paraissent officiellement retenues, sans que l'on sache vraiment dans quelle mesure. Les directions d'organismes se sont-elles donné le mot ? Est-ce une stratégie réfléchie ? En tout cas, c'est inquiétant.

1. Décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009.

Pierre Wolkenstein

Professeur des universités-praticien hospitalier au CHU Henri Mondor

«La fermeture du service de chirurgie cardiaque accroîtrait le risque pour toute une population»

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France menace de fermer le service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor qui dessert 2,6 millions d'habitants. Pierre Wolkenstein dénonce une décision non réfléchie, coupée des besoins d'offres de soin, qui ne prend pas en compte l'aménagement du territoire et met en danger la santé des populations.

Propos recueillis par Gérard Lauton.

La carte médicale est-elle menacée ?

→ **Pierre Wolkenstein** : En Île-de-France, l'APHP avait jusqu'ici une certaine autonomie par rapport à l'Agence régionale d'hospitalisation. Depuis l'instauration des agences régionales de santé (ARS), sortes de préfectures de la santé, l'APHP rentre dans le rang. L'ARS est censée organiser l'offre de soins dans la région, ce qui est plus compliqué en Île-de-France. Dans mon esprit, la santé est un droit, non pas un bien marchand. Or, la volonté de diminuer les dépenses de santé se traduit mécaniquement par une diminution de l'offre. La France consacre 11 % de son PIB à la santé – contre 16 % aux États-Unis, où 50 millions d'Américains sont privés d'assurance maladie. Si l'on privatise, on fait déraiser les dépenses de santé sans améliorer le soin.

Pourquoi l'ARS veut-elle fermer la chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor ?

→ L'arrêté du 24 janvier 2006 fixe le volume d'activité minimale annuelle requis pour obtenir l'autorisation de chirurgie cardiaque à 400 interventions (1) pour les patients adultes. L'Île-de-France compte aujourd'hui quatre services de chirurgie cardiaque. Et la tutelle veut en supprimer un... Jusqu'ici, l'APHP avait la main sur une telle décision. L'ARS montre du doigt celui d'Henri Mondor (2) qui a peut-être la plus « faible » activité, mais qui dessert 2,6 millions d'habitants, soit autant que tout Paris intra-muros ! Nous sommes confrontés à des décisions non réfléchies, coupées des besoins en termes d'offre de soins fran-

cilienne. S'il faut fermer un service, ce ne doit pas être là où sont les gens ! Va-t-on vers une médecine plus développée là où il y a moins de malades au détriment de la banlieue et au mépris de la démographie du Val-de-Marne ? Avec la tarification à l'activité (T2A) qui se traduit par la « production » d'actes abondant le budget de l'hôpital, la fermeture du service induirait un trou financier. Donc moins de soins dans d'autres domaines, un coup d'arrêt à nombre d'actes non chirurgicaux (3). Cela accroîtrait le risque pour toute une population, car avec le cœur, plus vite on intervient, mieux cela vaut.

Est-ce un jeu concurrentiel francilien (4) ?

→ En marge de ces restructurations, il y a un « mercato » de la chirurgie cardiaque en Île-de-France pour recruter tel praticien prestigieux dans un service « riche » en dépouillant un autre, où les besoins sont plus flagrants ! On va voir la même chose en neurochirurgie et en transplantation hépatique, s'ils ne veulent garder qu'un centre sur les deux (5). Et l'on vient « draguer » nos meilleurs spécialistes ! On a le sentiment qu'il n'y a pas de réel aménagement du territoire, alors qu'il s'agit de l'argent et de la santé du contribuable dans cette région de 13 millions d'habitants. Faire évoluer la carte hospitalière est envisageable, mais pas en se moquant de la santé ! Une notion essentielle est la mutualisation du risque, et non une forme d'assurance qui instaurerait des bonus-malus. Il est vital que toutes les générations en prennent conscience. ■

1. Sous circulation sanguine extracorporelle ou à « cœur battant » 2. Groupe hospitalier universitaire situé à Créteil. 3. Tel le remplacement percutané de valves. 4. Cf. Lettre du Conseil Général du Val-de-Marne : www.cg94.fr 5. Henri Mondor et Villejuif.

L'évolution de l'Inserm

Spectateur des réformes ministérielles ou prise de pouvoir sur les recherches en sciences de la vie et de la santé ?

Le Contrat d'objectifs (CO) Inserm/État 2011-2015* présenté en janvier suscite des interrogations quant au futur de l'Inserm, et sur l'organisation et la programmation des recherches en sciences de la vie et de la santé (SDVS).

Bureau Inserm du SNCS-FSU.

L'organisation des SDVS est subordonnée à la mise en place, en 2008, de l'Alliance pour la recherche en sciences de la vie et de la santé (Aviesan) comprenant dix instituts thématiques (Itmo), dirigés par des scientifiques, issus des CNRS, Inserm et CEA, et coordonnés par un conseil comprenant les directions des organismes concernés (1), présidé par le PDG de l'Inserm.

Le rôle des Itmo dans la stratégie scientifique du secteur SDVS et dans la mise en place des politiques de site, joint à l'évaluation des laboratoires par l'Aeres, aboutit à une visibilité considérablement réduite de l'Inserm. Cf. les analyses du SNCS (2) relatives aux Itmo et à l'Aviesan :

1. Mode de fonctionnement dénué de toute transparence ;
2. Déconnexion de la communauté scientifique et des instances d'évaluation ;
3. Exacerbation potentielle du rôle d'Aviesan vers la recherche translationnelle et clinique au détriment d'autres missions statutaires de l'Inserm.

Le PDG de l'Inserm poursuit avec opiniâtreté son objectif d'une coordination plus étroite des membres d'Aviesan via le projet d'harmonisation du périmètre thématique des commissions scientifiques spécialisées (CSS) de l'Inserm et des sections du Comité national.

La stratégie de l'Inserm en termes de recherche, notamment cognitive, n'est aucunement traduite dans le CO. En revanche, le CO

insiste sur la nécessité d'accélérer le transfert vers les applications industrielles et la valorisation économique, objectif directement inspiré des décisions prises par le Conseil stratégique des industries de santé (3). La signature, par le PDG de l'Inserm, au nom de l'Aviesan, de contrats avec Sanofi-Aventis et avec l'Association de recherche et d'innovation des industries de santé en sont des illustrations emblématiques.

Le CO ne s'accompagne d'aucun engagement financier de l'État (exigence du ministère du Budget) dans une période où la part des ressources sur contrats des unités devient prépondérante. L'absence d'une politique pluriannuelle de l'emploi scientifique et de résorption de l'emploi précaire est emblématique, dans cette période de forte augmentation du nombre de CDD !

Le CO assigne à l'Inserm le rôle de renforcer la coordination au sein d'Aviesan et d'accompagner les universités vers l'autonomie. Par ailleurs, l'Aviesan et l'Inserm furent écartés de l'évaluation des appels d'offres des « Investissements d'avenir recherche », au profit de l'ANR. C'est un message clair adressé aux directions d'organismes et à la communauté scientifique : l'Inserm (cela vaut également pour le CNRS et les autres EPST et EPIC) n'a plus vocation à évaluer ! Cette fonction est désormais dévolue à l'Aeres et à l'ANR.

Quel sera le devenir des organismes de recherche dans le paysage de la recherche qui est en train de se mettre en place insidieusement ? ■

* Le Conseil scientifique a voté à la quasi-unanimité contre le texte, et toutes les organisations syndicales présentes ont voté contre le projet lors de sa présentation au CTPC. 1. CNRS, Inserm, CEA, Chru, Inra, Inria, Institut Pasteur, IRD, Universités. 2. www.snscs.fr/IMG/pdf/VRS375.pdf, www.snscs.fr/IMG/pdf/Vrs379.pdf. 3. Pour plus d'information : <http://bit.ly/fp3lhZ>

L'appel d'offres Équipex des «équipements d'excellence»

Un véritable marché... de dupes!

Les mathématiques ne sont pas montées sur le podium de l'appel d'offres Équipex censé financer leurs fonds documentaires. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les preuves accablantes d'un traitement discrétionnaire et d'un amateurisme ahurissant s'accumulent. Vos témoignages sont les bienvenus!

Gérard Lauton. Membre du bureau national du SNESUP.

« Pourquoi certains n'auraient pas tout ? Il y en a qui n'ont rien. Ça fait l'équilibre », remarquait l'excellent Michel Audiard qui n'aurait jamais envisagé un scénario aussi noir pour la recherche française ! Dans la série *Tontons flingueurs*, les appels d'offres « EX » vont accentuer la disparité entre quelques établissements « d'excellence » qui recevront tout, et les autres qui glisseront peu à peu vers des *Colleges* (au sens américain). Le but avoué : permettre à quelques-uns de grimper dans le classement de Shanghai ! Choisir ce tristement célèbre palmarès comme unique indicateur permettra au gouvernement actuel de pavoiser à bon compte... Mais à quel prix pour tous les autres établissements, et donc pour la recherche française ?

La recherche va mal et manque de financement. Mais tout fonds supplémentaire, quand il outrepassé l'échelle du « faisable », engendre plus d'embarras que d'efficacité : nombre de mandarins, coordinateurs ou membres de multiples contrats, reconnaissent (en privé) qu'ils se sont mués de chercheurs brillants en gestionnaires submergés... Un vrai gâchis de matière grise qui suscite de nombreuses réactions négatives :

- Six mois de perdu par des labos entiers ;
- Concurrence créée au sein de communautés habituées à collaborer ;
- « excellence » décrétée puis définitivement figée – pour dix ans... renouvelables !

Les maths dindons de la farce

Le ministère a refusé que les bibliothèques de maths (1) soient prises en charge par l'Institut de maths du CNRS. « *Candidatez à un Équipex, c'est fait pour ça !* », nous a conseillé le ministère ! En bons soldats disciplinés, les matheux ont obéi. Vital pour cette communauté universitaire,

leur projet d'Équipex « Purmath » n'a pas été retenu (2). Avec ce commentaire cruellement ironique du jury : « *Le projet est excellent, mais ne correspond pas vraiment à cet appel d'offres !* » Difficile de leur dire plus clairement qu'ils ont été les dindons de la farce !

Au-delà du piège où sont tombés les responsables des maths, une analyse transversale dans toutes les disciplines serait révélatrice des aberrations de ces appels d'offres « EX ».

Pour les Équipex, la tâche est ardue : seules des fiches très succinctes sur les projets retenus sont disponibles à ce jour. Et seuls les résultats des Équipex sont connus, alors que l'on attend encore Idex et Labex. Pour « sonder le fond du système », nous pourrions exiger – sans délai – la transparence sur ces appels d'offres et leurs milliards allégrement affectés.

Si nous obtenions que les projets sélectionnés soient rendus publics, une analyse transdisciplinaire de leurs contenus serait possible sur les trois appels d'offres. Au-delà d'une opération-vérité pour agir sans délai, elle aurait un intérêt prospectif : à bientôt un an de la présidentielle, les formations politiques vont plancher sur leurs programmes et, pour certaines d'entre elles, sur la façon de corriger les errements actuels.

Cette analyse dévoilerait une « boîte noire » de l'amateurisme actuel, et leur permettrait, si telle est leur démarche, d'envoyer un signal fort annonçant que les choix hâtifs faits aujourd'hui n'engageront pas des gouvernements futurs, et que les moyens alloués à la recherche seront désormais attribués en concertation avec la communauté scientifique (3), et non plus distribués au gré du vent, à ceux qui ont la meilleure plume pour rédiger un projet *ministériellement* correct ! ■

1. Financées auparavant par un programme pluriformations (PPF) spécifique du ministère. 2. Ni aucun projet en maths d'ailleurs ! 3. Après un état des lieux sérieux et exhaustif des besoins.



Carte universitaire & Territoires

L'actuelle course folle vers la fétichisation de l'excellence est lourde de dégâts scientifiques et sociaux dès lors que l'*opposition entre universités prime les besoins* et que le développement inégal devient la norme. Taille des labos, management de projet, gouvernance... sont autant de figures imposées à flux tendu. On sait pourtant que – tel un jardin où s'épanouissent de belles fleurs, d'autres un peu moins belles – tous les potentiels *participent à la vie de l'écosystème*, et que le choix de ne plus avoir qu'une seule espèce annonce sa fin. On sait aussi combien les *coopérations scientifiques*, articulant formation et recherche dans la perspective de réduction des inégalités, demandent *temps, moyens, controverses épistémologiques, apprivoisement mutuel, implication des instances élues...* Tout l'inverse de la tétanisation par les appels d'offres « EX ». Ce totalitarisme appelle un sursaut, une bataille d'opinion pour de tout autres choix qui rompent avec les Idex et redonnent aux acteurs les cartes en main pour un autre avenir dans *tous* les territoires.

Gérard Lauton

RÉPARTITION DÉSÉQUILIBRÉE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Rebattre les cartes

La concentration des universités américaines dans quelques États semble inspirer la technocratie européenne. En France, le système des campus et des Idex accompagne la concentration techno-industrielle, actée par des cartes bien connues. Un aménagement du territoire ? Plutôt une ossification !

Jean-Marc Douillard.

Chargé de recherche au CNRS, membre du bureau national du SNCS, secrétaire scientifique du conseil scientifique du CNRS.

Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi l'administration de la science abuse, dans ses rapports ou réunions, de cartes géographiques, alors qu'en science leur utilisation se limite à quelques disciplines ?

Au-delà d'une certaine incohérence (1), ces cartes bien connues indiquent à la technocratie la « feuille de route » : concentrer les moyens sur quelques centres, à l'image de l'implantation des universités américaines (essentiellement sur les deux côtes) ou de la « banane bleue » européenne. Déclinées « localement », cela donne l'opération grand emprunt qui traduit une volonté passiste d'aménagement du paysage national, évidemment vu de Paris – ou de Bruxelles ?

La côte Est américaine, un concentré d'universités

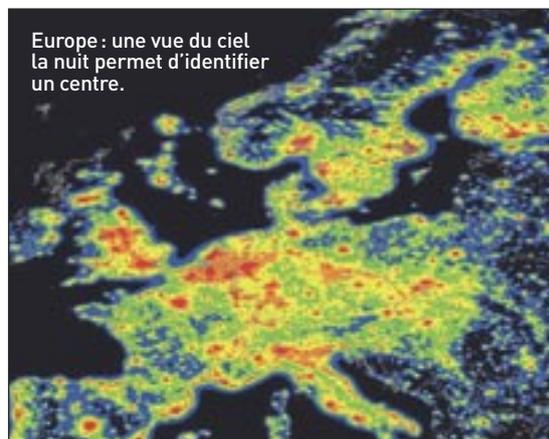
La première carte qui guide notre technocratie est évidemment celle de l'implantation des universités de top niveau aux États-Unis. Fort surprenante, elle se concentre sur la côte Est – de la Nouvelle-Angleterre à la Floride. Avec une bien plus faible implantation sur la côte Ouest, marquée par un pic en Californie, en particulier à Los Angeles. Très peu pourvu, le middle-west se contente de quelques *spots*, notamment du côté de Chicago – pas si loin de la côte Est.

Sur l'ensemble d'un territoire 14 fois plus grand que la France, on ne compte que 25 à

30 grandes universités – les avis divergent, évidemment en fonction de ce que l'on cherche à démontrer ! Ce très faible nombre ne surprendrait pas un élève de terminale : les États-Unis sont très inégalement répartis en termes économiques et culturels ! Mais cette répartition déséquilibrée a une signification profonde pour qui veut construire l'Europe sur ce modèle. C'est une acceptation ! Car l'Europe est très inégale. Depuis une quarantaine d'années, ce développement inégal est bien connu. Il a même été qualifié de « banane bleue ».

L'Europe bleue comme une banane

Cette banane concentre l'économie européenne dans un secteur qui va de Londres à Turin, en passant par la zone du Rhin. Menaçant



Français, Espagnols, Italiens du Sud... de provincialisation, cette banane bleue faisait plus peur que le sous-marin jaune !

Plusieurs efforts furent donc effectués pour masquer la banane dans les médias, et pour ramener Paris, Madrid ou Barcelone dans les clous ! On vit apparaître un arc méditerranéen, quasiment perpendiculaire à la banane... et quelques investissements. D'autres modèles furent ensuite proposés, plus ésotériques les uns que les autres... L'influence de *Da Vinci code*, probablement !

Malgré toutes ces tentatives, une vue du ciel de l'Europe la nuit permet d'identifier un « centre » autour duquel gravitent effectivement quelques métropoles d'un certain niveau. Du point de vue d'un technocrate, la répartition européenne des universités peut alors se résumer à deux idées-forces.

Combien de centres universitaires de haut niveau existe-t-il aux États-Unis et donc combien en faut-il en Europe ? Imprégnés d'un tel imaginaire américain, les esprits de Bruxelles dégainent vite : il faut regrouper les universités d'Europe sur trois ou quatre pays, avec un nombre limité – nettement inférieur à 10 – pour chaque pays !

Assez cohérente avec ce scénario, la deuxième idée apparaît alors : pourquoi ne pas se concentrer sur les sites qui sont déjà dans des lieux « existant » économiquement ? Une carte

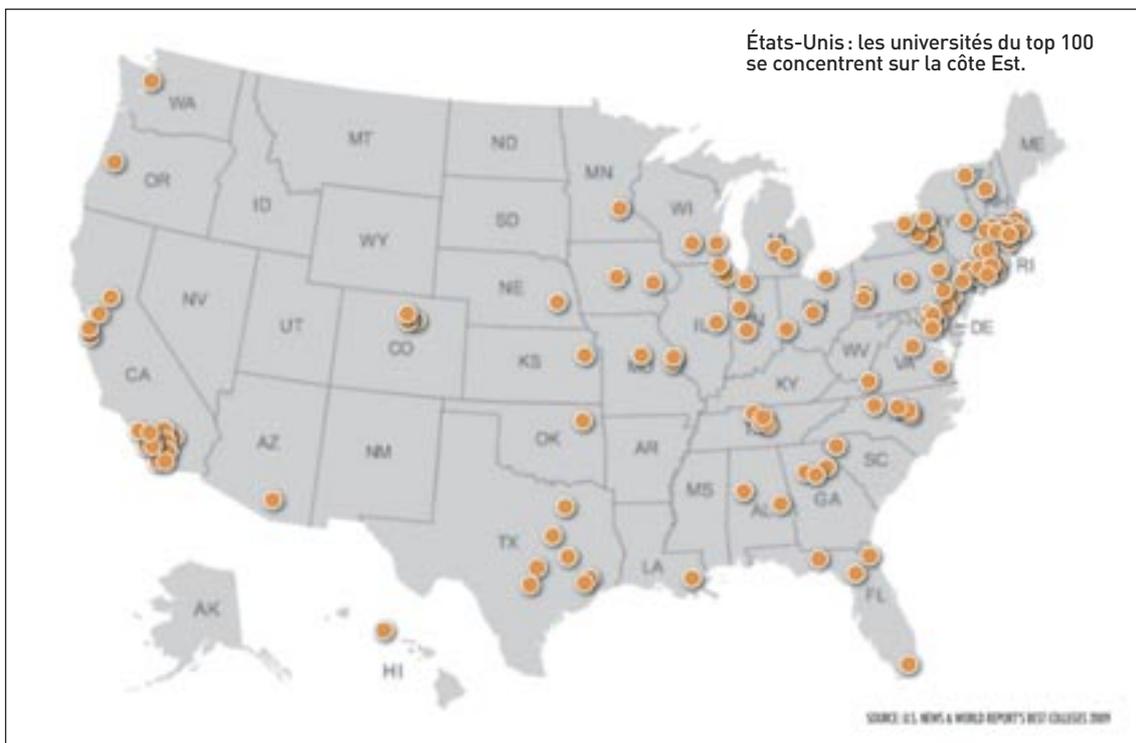
de 1999, qui recense les QG industriels, semble guider notre ministère de la Recherche – cf. Le Pentagone européen, figure extraite d'un article édité par la Datar (2). Très intéressante en soi, elle ne prend en compte que l'implantation de quelques grands groupes.

De grandes régions françaises effacées

Depuis François Goulard, ministre de la Recherche du gouvernement Villepin, une direction quasi unique s'impose à la politique de la recherche : ramener l'argent sur quelques grands sites universitaires situés, soit près de la banane, soit sur l'arc méditerranéen – avec Bordeaux à la périphérie. Au fil des RTRA, campus, grand emprunt, les cartes permettent d'admirer la disparition de plusieurs régions de France (3). Le nom de la prochaine « opération » ? Peau de chagrin ?

Malheureusement, la seule carte qui puisse gêner cette évolution est celle des électeurs UMP, et accessoirement la petite carte électorale ! Car hormis Bordeaux, les décisions d'implantation des sites universitaires de demain – objectif 2020 (4) – ne recourent en rien les intérêts des grands élus UMP (5). Elles correspondent plutôt à des villes et à des régions dirigées par le parti socialiste ! On aurait pu s'attendre à des levées de boucliers à l'Assemblée nationale, et surtout au Sénat, mais rien ne semble ébranler la ligne !

→



→ **L'aménagement technocratique du territoire vu du ciel****Remake impossible**

Le développement inégal sur un territoire tel que celui des États-Unis s'explique d'abord par des phénomènes de transport et de conquête de l'Ouest. Le dynamisme propre à chaque région géographique constitue un autre élément, trop complexe pour être modélisé.

À l'inverse, le développement actuel de l'Europe peut se comprendre par une histoire chargée en guerres meurtrières. Il faudrait donc plus raisonner en termes de reconstruction que d'ossification.

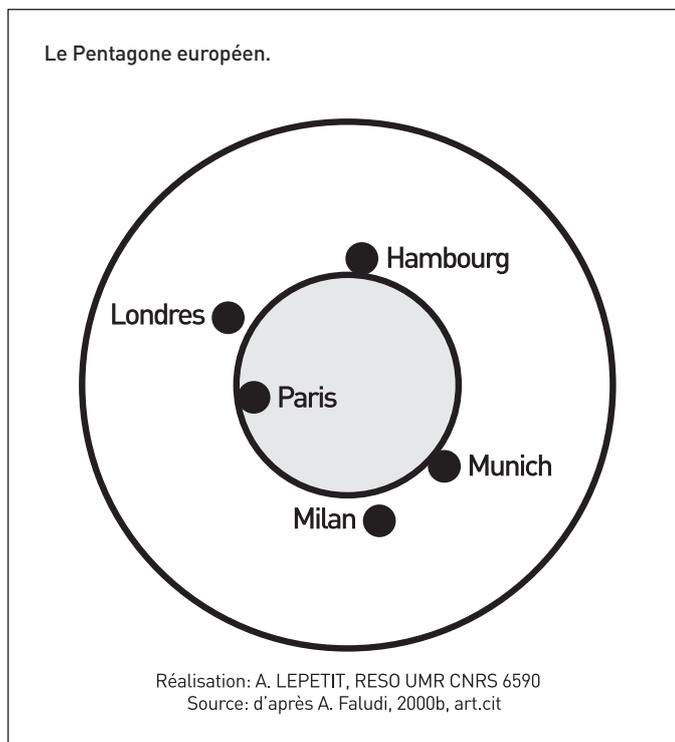
Travail de la pensée déterritorialisé

Ces dix dernières années, les moyens de télécommunication des pensées et des documents ont connu une révolution bien plus importante qu'en cinq siècles – en gros, depuis Gutenberg. Pour la recherche, la notion de « groupe de travail collectif » fait exploser les contours de l'équipe de recherche qui a tendance, sinon à se dématérialiser, du moins à être de plus en plus « hors les murs » (6).

L'élévation générale du niveau intellectuel incite les plus petites collectivités locales à s'intéresser à la formation, y compris supérieure. Cette récente volonté universitaire du « terrain » est totalement négligée par les technocrates.

À notre époque où tout pousse à la déterritorialisation du travail de la pensée, il est

possible, à partir de cette réalité locale, de concevoir rapidement une autre politique d'implantation de la recherche et de l'enseignement universitaire. Plus innovatrice et socialement correcte, cette nouvelle politique nous détournerait d'un projet passéiste bâti sur deux cartes,



dont l'une, celle des États-Unis, n'est intéressante que d'un point de vue de colonisé. Quant à l'autre carte, faisons confiance à la communauté scientifique pour ne pas glisser sur la peau de banane, fût-elle bleue, déposée à Bruxelles par nos technocrates ! ■

Jean-Marc Douillard

→ **Notes/Références**

1. Bernard Larroutou, directeur général du CNRS, avait – sans demander l'avis des services interministériels – regroupé à sa guise, par paires ou trios, les régions de France !
2. BAUELLE, Guy. L'Europe de demain sera-t-elle polycentrique ? *Territoires 2020*, 30 mai 2001, n° 3, p. 125. [<http://bit.ly/dOSM17>].
3. L'article L 614.3 du code de l'éducation donne compétence au ministre de l'Enseignement supérieur pour réviser la carte des formations supérieures et de la recherche. La carte la plus connue remonte à 2006 : <http://bit.ly/eG2HxK>
4. Projet STATER, Horizon 2020... : <http://bit.ly/ed2NDO>
5. Cela s'explique par différentes raisons sociologiques.
6. Certains domaines, comme la physique des particules, connaissent des évolutions plus « rapides » que d'autres, plus proches de la paillasse, comme la chimie organique, par exemple.

MARC NEVEU

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
RESPONSABLE DU SECTEUR RECHERCHE AU SNESUP

« La logique d'opposition entre universités prend la place d'un discours qui part des besoins »

Penser une organisation territoriale et un maillage des universités permet de correspondre au mieux au potentiel scientifique et aux besoins des étudiants. Pour Marc Neveu, recourir à une pensée normative revient à éliminer des secteurs de recherche, sans raison scientifique. La vraie solution : laisser la communauté scientifique s'organiser elle-même !

Propos recueillis par Jean-Marc Douillard.

Y a-t-il encore un tissu national des universités ?

→ **Marc Neveu** : On a le sentiment que le tissu national est en train d'exploser. Avec les appels d'offres d'initiatives d'excellence (Idex), les cartes sont rebattues. Il y a des déchirements dans plusieurs régions, des regroupements entre certaines parties de régions. Je pense qu'il faudrait abandonner les Idex pour revenir à des choses cohérentes, et entendre la voix de la communauté scientifique, grâce à ses élus.

L'implantation des universités résulte de toute manière de choix politiques !

→ L'histoire locale compte aussi. Des choix ont été faits à une époque, mais des évolutions locales ont eu lieu. Soit pour des raisons politiques, soit pour des raisons impulsées par la science elle-même. C'est un facteur important : le système doit être suffisamment souple pour que les besoins définis par les chercheurs

soient pris en compte à un bon niveau. Et rien n'empêche d'écouter à la fois les besoins sociétaux et les demandes du Comité national ou des conseils scientifiques qui d'ailleurs sont rarement opposés ! Pensons à la réponse aux besoins professionnels (embauches, bassins d'emploi...) et à la capacité d'une université de rayonner internationalement. Est-ce contradictoire ?

Soyons provocateurs : y a-t-il assez d'universités ?

→ Il est très difficile de savoir s'il faut diminuer leur nombre, augmenter ou modifier les répartitions. Les antennes et les formations délocalisées ont été créées pour répondre à un afflux d'étudiants dans les années 1990. Certaines antennes ferment ou perdent leurs formations. Cela n'a pas été vraiment analysé. J'estime que l'on peut renforcer les grandes universités, mais qu'il faut réfléchir en termes de maillage et de mission.

→

→ **Où est-ce possible ?**
→ Cela semble évident dans une partie de la France qui va de La Rochelle au Centre et à la Loire. À partir des besoins des étudiants, des secteurs scientifiques peuvent être mis en commun. Cette réflexion renforcerait l'ensemble des formations, et n'entraînerait pas un affaiblissement de certaines au profit d'autres.

Les antennes universitaires ont-elles été une réussite ?

→ Nous manquons vraiment d'analyses : je sors mon joker ! Sur le réseau des IUT pour lequel nous disposons d'études, il s'avère qu'ils ont été très utiles. Les antennes connaissent des situations très diverses. Géographiquement bien sûr, mais aussi à l'intérieur de chaque antenne : certaines formations fonctionnent bien, d'autres rencontrent des problèmes. Et là, il faut reconnaître que ce n'est pas que pour des raisons économiques. Des difficultés financières et un certain malthusianisme ont entraîné des fermetures injustifiées. Mais il existe aussi des échecs, une incapacité à apporter des formations équivalentes dans les « universités-centres » et les antennes.

Ne faut-il pas passer aux « colleges » à l'américaine ?

→ Sur ce sujet, le Snesup a une position tranchée qui repose sur la nécessité d'une relation directe entre recherche et formation. Les formations doivent être nourries par la recherche dont le dynamisme est aussi un écho de leur succès. De ce lien indispensable découle la question du moment de l'intervention de la recherche qui doit se faire le plus tôt possible, dès le début de la formation universitaire. Parfois traduits sous l'appellation sympathique de « pôle universitaire de proximité », la formation des collèges universitaires « à la française » ne serait pas assurée par les enseignants-chercheurs. Ces *colleges* créeraient une scission entre universités « de plein exercice » et établissements assurant un cycle de licence, sans lien avec la recherche. Nous refusons cette séparation qui remet en cause notre conception de l'enseignement et toute la structure du système.

Est-ce réaliste de garder ce système ?

→ L'objectif est réaliste, mais il est évident que l'on ne peut pas faire tous les types de recherche dans toutes les universités. Il est

essentiel que la majorité des disciplines soient irriguées par les connaissances nouvelles transmises par des scientifiques qui travaillent dans les laboratoires. J'insiste sur le fait qu'il est impossible de raisonner de manière uniforme, et encore moins normative.

La science est donc plurielle !

→ Certains champs disciplinaires sont tout à fait capables de travailler avec un petit nombre de chercheurs très délocalisés. À l'inverse, d'autres secteurs ont besoin de grosses concentrations. Recourir à une pensée normative revient à privilégier des secteurs de recherche et à en éliminer d'autres. Sans raison scientifique réelle. La vraie solution : laisser la communauté scientifique s'organiser elle-même.

Mais les budgets ne sont pas extensibles à l'infini !

→ Bien entendu, il ne s'agit pas de dilapider l'argent public ! Mais l'interaction entre les universités et les populations – cette réponse au plus près adaptée aux tissus local et national – a aussi des conséquences budgétaires favorables.

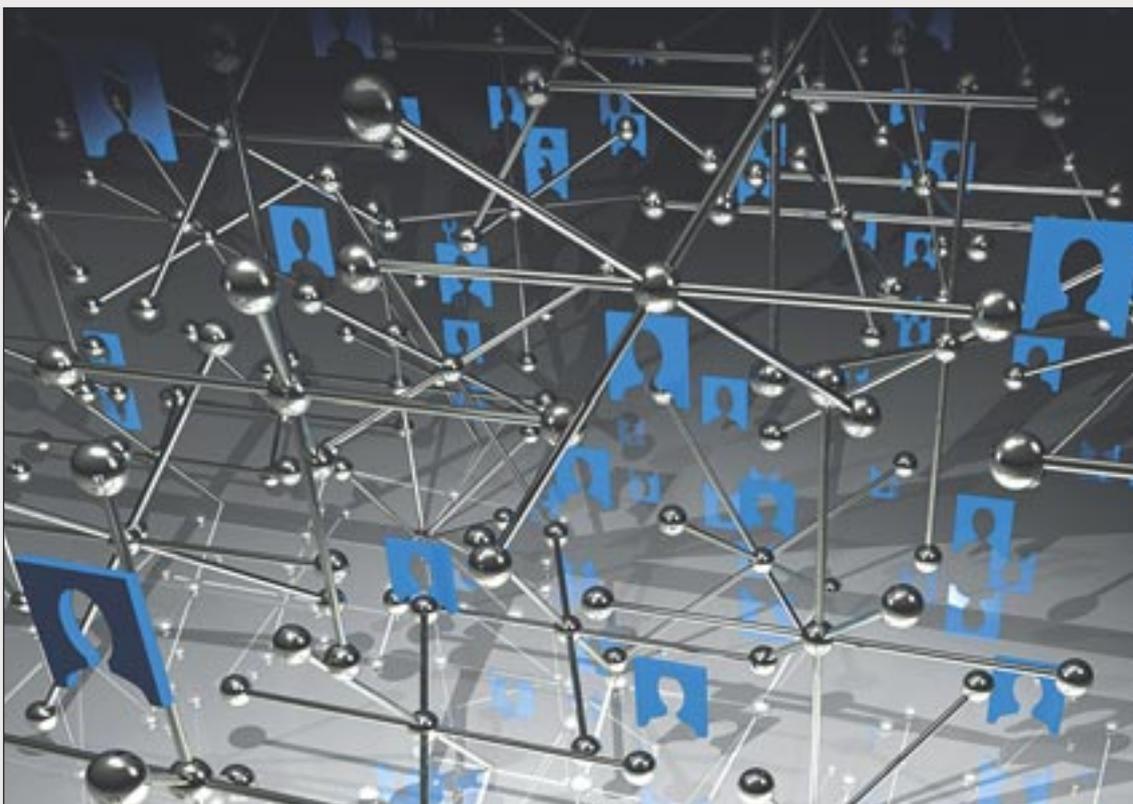
Faut-il envisager une régionalisation des universités ?

→ Je ne suis pas convaincu. La politique de « site », une réponse en termes de réorganisations par site des formations voire des laboratoires, me paraît intéressante. Je ne parle pas ici des énormes fusions qui ont eu lieu à Marseille. Sur cette question, le CNESER a discuté une rationalisation des universités marseillaises qui paraissait acceptable, sans conséquences négatives pour Toulon, Nice ou Aix. Mais justement, cela ne se concevait pas au niveau de la région administrative.

La carte des régions et des coopérations scientifiques ne se recourent-elles pas ?

→ En général, les coopérations scientifiques se passent à des échelles territoriales qui n'ont rien à voir avec les découpages régionaux. Pensons au Grand Ouest, aux Pays de la Loire, au Centre de la France, à la Bourgogne-Franche Comté. Là où il n'existe pas de fortes concentrations scientifiques et humaines, il faut raisonner à l'échelle de plusieurs régions. Celles à fortes concentrations scientifiques – comme l'Île-de-France ou Rhône-Alpes – peuvent recouvrir plusieurs sites. La même organisation n'est donc pas concevable partout.

© STUDIOGRIFFON.COM/FOTOLIA.COM



Penser une organisation territoriale et un maillage permet de correspondre au mieux au potentiel scientifique et à la demande des étudiants.

Les difficultés entre élus régionaux et présidents d'université sont donc inévitables !

→ Ces divergences peuvent encore être accentuées dans certaines régions « mises en jachère » par l'Europe. En France, des sites universitaires sont menacés par les transferts de population et la mise en concurrence généralisée par la LRU. Pourquoi faut-il rivaliser à tout prix ? Cette logique d'opposition entre universités prend la place d'un discours qui part des besoins. On comprend qu'une certaine conception de l'économie pilote cette structuration en grands pôles européens, qui se décline en quelques pôles français.

Le gouvernement joue sur ces ambiguïtés !

→ La concentration des moyens pour certaines disciplines est opposée au maillage territorial. Cela permet au gouvernement d'imposer une solution qui ne règle rien : la structuration à certains endroits de pôles dits d'excellence construit des déserts scientifiques partout ailleurs !

Comment repenser des projets communs ?

→ Il est indispensable que cela se fasse à partir

d'une volonté de la communauté universitaire. On peut toujours objecter que « *quand on n'impose pas, rien ne se fait* » ! Au contraire, il me semble que le résultat de décisions imposées contre l'avis d'une communauté est toujours catastrophique. Ce qui se dessine actuellement – ces regroupements forcés, ces strates multiples – ne fonctionnera pas.

À quelles conditions cette coopération peut-elle se faire ?

→ Différentes échelles de coopération doivent pouvoir coexister. Aucune règle ne doit normer la taille des labos. Les grands équipements imposent des mutualisations, il faut l'accepter. Il faut aussi admettre la possible individualisation dans certains champs comme les mathématiques. De même, les formations doivent avoir des déclinaisons diverses. Si le nombre d'étudiants dans une formation est trop faible, on peut la modifier. À condition de construire un réseau afin de conserver les compétences, et de fournir aux étudiants une vraie possibilité de mobilité. Il faut penser en termes de dimensions différentes dans les coopérations. Et je dis bien coopération ! Il faut que ce mot remplace les mots concurrence ou compétition. ■

Propos recueillis par Jean-Marc Douillard

L'excellence omnisciente part à la conquête de l'Ouest

Le projet initiative d'excellence Bretagne-Pays de la Loire a pour objectif de centraliser sur l'axe Nantes-Rennes l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Si les financements du grand emprunt se concentrent sur cet axe, des équipes brillantes du grand Ouest vont disparaître. Des réseaux actifs vont mourir asphyxiés. De nouveaux déserts français pour la recherche et l'enseignement supérieur sont à craindre.

Pascal Plantard.

Bureau du SNESUP de l'université Rennes 2*.

Le projet «initiative d'excellence» (Idex) Bretagne-Pays de la Loire va profondément bouleverser – et pour longtemps – la structure de l'enseignement supérieur et de la recherche du grand Ouest. Ce projet renforce une politique fondée sur la mise en concurrence des pôles universitaires, des établissements, des laboratoires et des équipes de ce territoire déjà déstabilisé par la LRU et la mastérisation. Il exclut des disciplines entières comme les sciences humaines et sociales (SHS) et plusieurs centres universitaires – Le Mans, Laval, Lorient-Vannes-Pontivy (université de Bretagne-Sud), ainsi qu'Angers et Brest «repêchés» au dernier moment !

Terrain miné par la LRU

Votée le 10 août 2007 malgré la mobilisation étudiante et syndicale, la LRU a modifié en profondeur les formations et la recherche dans les universités – sans que la majorité des personnels et des étudiants, y compris de l'UNEF, ait d'emblée pris conscience de l'importance de ces transformations.

Le 1^{er} janvier 2008, la plupart des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) changent de statut et deviennent des écoles internes de l'université qui les a intégrés. Pour la Bretagne, c'est un véritable traumatisme puisque l'intégration se fait à l'université de Bretagne occidentale (UBO) à Brest, loin du siège de l'IUFM et du principal centre de recherche en éducation et

formation, l'université Rennes 2. Pour le Landerneau universitaire, le ministère aurait sanctionné, par l'intermédiaire du recteur, cette université «contestataire» pour ses mobilisations passées.

Formation des maîtres dépecée

La réforme de la mastérisation en 2009 finit par déstructurer l'ensemble de l'offre de la formation des enseignants. Plus que toute autre, la formation des maîtres maillait les territoires grâce aux nombreuses antennes IUFM. Ces sites deviennent très vite un enjeu de pouvoir et de budgets entre les universités. Pour le plus grand bonheur de l'offre privée de l'université catholique de l'Ouest (UCO) à Angers ! L'UCO s'installe durablement sur ce créneau, et investit tous les départements avec des antennes départementales de l'enseignement catholique (1).

Les sections SNESUP et les délégations FSU régionales ont œuvré, dans ce domaine comme dans tous les autres, pour limiter les effets de la concurrence induits par la LRU. Elles ont tenté d'obtenir – là où c'était possible – des concertations, des passerelles, voire des cohabilitations en défendant la spécificité de la formation universitaire française : son irrigation permanente par une recherche vivante.

Excellence en silence

L'Idex Bretagne-Pays de la Loire arrive sur

* Avec la contribution de Rachid El Guerjouma et des sections SNESUP-SNCS de l'université du Maine au Mans.

ce territoire de formation déjà incohérent et dégradé pour parachever le travail !

Cette initiative en construction s'appuie sur la sélection opaque de projets (2) élaborés dans la plus grande précipitation, en raison du calendrier infernal imposé par le ministère. Le projet, avec les encouragements du ministère et la participation active des exécutifs régionaux, a choisi délibérément de centraliser sur l'axe Nantes-Rennes l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Dans les deux régions, les promoteurs de ces projets contournent souvent les conseils centraux des universités, des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et des établissements partenaires, ainsi que toutes les instances scientifiques des organismes de recherche, pour autant représentatives de notre communauté.

De nombreux enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, techniciens et administratifs, doctorants et postdoctorants n'ont pas été informés des projets qui concernent leur laboratoire. Certains ignorent même leur existence !

Plus les « bidules » technocratiques sont gros, moins ils sont démocratiques, et plus les manipulations ministérielles sont aisées ! Dans l'ère sarkozyste, « le petit monde de Saclay » envahit tout, avec son mélange pervers de concurrence débridée et « d'autosuffisance polytechnique ».

Modèle unique

Les coopérations scientifiques, qui articulent formation et recherche dans la perspective de réduction des inégalités sociales et scolaires, demandent du temps, des moyens et des controverses épistémologiques. Elles nécessitent de l'approvisionnement mutuel et la définition d'objectifs communs, de la concertation, l'implication des instances élues...

La tête dans le guidon vers une excellence le plus souvent autoproclamée, il n'est pas possible de construire des coopérations sérieuses. Et se doper jusqu'à l'ivresse de superlatifs en EX pour rester dans la course ne sert à rien !

Ce modèle simpliste « d'excellence scientifique », élaboré par des conseillers issus des écoles de commerce, ne peut pas fonctionner pour la recherche et l'enseignement supérieur. L'archétype qui l'inspire, la R & D des entreprises, n'obtient même pas, dans son domaine, des résultats suffisants pour soutenir notre industrie, encore moins pour être plaqué sur notre communauté !

Ce modèle de l'excellence va stériliser l'enrichissement mutuel entre recherche et forma-

LE GRAND OUEST

UN RÉSEAU UNIVERSITAIRE DENSE ET VARIÉ

Les régions Bretagne et Pays de la Loire ont un tissu universitaire dense et varié qui s'appuie sur sept universités : quatre universités pluridisciplinaires avec santé (1), deux universités pluridisciplinaires sans santé (2), et une université de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (Rennes 2).

De nombreux sites (3) couvrent le territoire des deux régions. L'université catholique de l'Ouest à Angers, établissement d'enseignement supérieur privé confessionnel, possède des sites à Vannes-Arradon, Guingamp et... Papeete – terre de mission traditionnelle des catholiques bretons et angevins !

Chaque région a son IUFM – ou ce qu'il en reste – et son pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Le Réseau des universités de l'ouest atlantique (RUOA) associe, au sein d'un pôle de coopération interuniversitaire, les dix universités des régions Bretagne, Pays de la Loire, Limousin et Poitou-Charentes. Dans de nombreux domaines (4), le grand Ouest n'a pas attendu la LRU pour développer la recherche et la formation en réseaux.

1. Nantes, Rennes 1, Angers et Brest.

2. Université du Maine (Le Mans-Laval) et université de Bretagne Sud (Vannes-Lorient).

3. Antennes, IUT, IUFM...

4. De la mer (du tourisme à la biologie marine) aux technologies de l'information et de la communication (des usages à l'informatique), en passant par les arts, la médecine, la géographie, la physique, la chimie, les mathématiques...

tion, à l'image des apports de la clinique en médecine ou en SHS. Il préfigure les catastrophes de demain. Qu'importe pour les décideurs, car les « excellents » donneurs de leçons sont compétents dans tous les domaines, comme ce professeur de Polytechnique entendu lors d'un de ces nombreux « pseudo-colloques » où court notre ministre. « Pour résoudre les problèmes de l'éducation nationale, il suffit d'enseigner les logiciels à l'école, les premiers concepts de l'informatique au collège, la programmation au lycée et la science informatique à l'université », assène-t-il... Les nostalgiques du plan informatique pour tous de 1985 n'auraient pas été déçus !

→



→

Recherche EXsanguie

À court terme, si les financements du grand emprunt se concentrent sur l'axe Rennes/Nantes, des équipes brillantes du grand Ouest, qui ne se trouvent pas sur cet axe, vont disparaître. Des réseaux actifs vont mourir asphyxiés, faisant craindre de nouveaux déserts français pour la recherche et l'enseignement supérieur.

Car pour décrocher un projet Idex, il ne suffit plus d'obtenir A+ dans les notations controversées de l'AERES. Ni d'être le premier laboratoire qui publie en Europe dans son domaine, ou le seul groupement d'intérêt scientifique (GIS) transdisciplinaire d'Europe sur son sujet. Ou même l'unique unité mixte de recherche à avoir ouvert dans sa discipline une nouvelle voie de recherche...

Il faut aussi être dans la « bonne » ville et afficher ce style indéfinissable que les dossiers et les PowerPoint des 17 Idex déposés peinent à rendre scientifique !

À l'opposé des Idex orchestrées par le ministère et ses « excellents » relais dans les établissements, nous préconisons le développement de réseaux de recherche coopératifs et pluridisciplinaires. Ces partenariats, qui favorisent un aménagement équilibré des territoires, peuvent permettre à la recherche universitaire française de donner ce qu'elle a de meilleur au bénéfice du plus grand nombre. Certaines directions espèrent trop souvent sauver ces derniers en obtenant des strapontins dans les Idex... le calcul est risqué !

Concurrence interétablissement piégée

Le SNESUP et le SNCS sont-ils bien organisés pour répondre à ces attaques croisées d'un nouveau type ? Participons-nous suffisamment aux instances régionales de la FSU ? Organisons-nous des rencontres régionales et interrégionales des sections SNESUP et SNCS des universités ?

Sommes-nous capables de peser véritablement dans les instances de nos universités ?

La pitoyable débâcle de la formation des enseignants et la catastrophe annoncée des Idex démontrent à l'évidence que non... Nous sommes trop souvent pris au piège de la concurrence interétablissement, bien incapables de contredire Tina (3). Ou de résister aux sirènes qui nous rappellent que « *l'on va perdre des étudiants* » ou que « *si ce n'est pas nous, c'est l'autre qui prend le projet* »...

Réponse syndicale

Il faut, encore et encore, syndiquer les collègues et mobiliser les sections, car nous n'avons d'autres choix que de construire une cogestion de résistance. Avec un objectif : donner plus de poids aux analyses politiques du SNESUP et du SNCS dans la stratégie de nos établissements.

Notre action doit s'efforcer de limiter les effets des politiques nationales destructrices. Il faut notamment exiger du temps et de la concertation avant toutes restructurations internes ou externes. Au cœur de notre vigilance, nous devons remédier à la dégradation des conditions de travail et à la montée de la précarité dans notre secteur. Et mieux expliquer – en mettant l'accent sur leur valorisation sociale – le rôle des recherches en lettres, langues, arts et SHS qui sont au service de la collectivité et des territoires.

Il faut enfin engager un dialogue syndical direct avec les villes et les régions, par l'intermédiaire des instances régionales de la FSU. Et mobiliser d'urgence les élus territoriaux de gauche, dont certains – notamment au parti socialiste – observent, ou au pire accentuent, la course folle vers cette fétichisation de l'excellence. Indignons-nous et agissons avant qu'elle ne détruise la recherche et l'université françaises ! ■

Pascal Plantard

→ Notes/Références

1. L'UCO devient membre associé du PRES UNAM (Nantes-Angers-Le Mans) : www.lunam.fr
2. Equipex (équipement d'excellence), Labex (laboratoire d'excellence), Idex (initiatives d'excellence), IHU (institut hospitalo-universitaire), IRT (institut de recherche technologique), IEED (instituts d'excellence énergies décarbonées), SATT (société d'accélération de transfert technologique).
3. There Is No Alternative (« il n'y a pas d'alternative »). Attribué à Margaret Thatcher lorsqu'elle était Premier ministre du Royaume-Uni, ce slogan politique signifie que le marché, le capitalisme et la mondialisation sont des phénomènes nécessaires et bénéfiques et que tout régime qui prend une autre voie court à l'échec.

ISABELLE THIS SAINT-JEAN

VICE-PRÉSIDENTE RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

« Si certains gagnent plus, c'est parce que d'autres ont moins »

Isabelle This Saint-Jean dénonce une logique d'hyperconcentration d'activités dans certaines parties du territoire. À l'opposé de la concurrence systématique, elle estime que la recherche peut être renforcée en optant pour la coopération et la collégialité. Pour elle, l'aménagement du plateau de Saclay ne peut se faire au détriment d'autres sites, et doit se réaliser sur la base de projets scientifiques.

Propos recueillis par Gérard Lauton.

Quelle est la position de la région Île-de-France sur les initiatives d'excellence et la recomposition inégalitaire voulue par le gouvernement ?

→ **Isabelle This Saint-Jean** : La situation actuelle se caractérise par un immense chaos, un gâchis considérable et un épuisement des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le grand emprunt va malheureusement laisser des traces durables. Il crée une couche supplémentaire au « millefeuille » institutionnel qui, il faut le souligner, correspond à des projets politiques incohérents entre eux. Le scénario de sélection repose sur un comité *ad hoc*, au lieu de faire appel aux instances collégiales d'évaluation et aux organismes de recherche. C'est une logique d'hyperconcentration d'activités dans certaines parties du territoire, au détriment des autres. Au bout du compte, ce n'est au mieux qu'un jeu à somme nulle. Si certains « gagnent plus », c'est parce que d'autres ont moins.

C'est la logique de la concurrence !

→ La mise en concurrence systématique n'est ni une condition nécessaire, ni une condition

suffisante de l'efficacité d'un secteur. Elle casse les collectifs de travail et les labos, transformant les personnels en « mercenaires de la recherche », épuisés par une quête permanente de financement. Il faut renforcer la recherche sans affaiblir tout un ensemble de thématiques. Pour cela, il convient d'associer les acteurs, de respecter la collégialité, en optant pour la coopération et non pour la mise en concurrence systématique.

Comment la région participe-t-elle au développement scientifique et universitaire ?

→ Acteur majeur de ce secteur qui ne fait pourtant pas partie de ses compétences obligatoires, la région a annoncé un plan d'investissement immobilier de 900 millions pour la prochaine décennie. De multiples projets sont en chantier sur l'ensemble du territoire – bibliothèques, maisons de l'étudiant, grands équipements. Nous consacrons actuellement 5 % de notre budget à la recherche, à l'enseignement supérieur et à l'innovation. Mais nous ne voulons pas simplement boucler des tours de table financiers et venir en appui à de simples effets d'annonce



du gouvernement. Nous voulons pouvoir agir en fonction de nos priorités politiques : conditions de vie et d'études, emploi scientifique, soutien à la recherche par la mise en réseau, dialogue sciences-société. Et selon nos principes d'action : concertation, respect de l'indépendance de la recherche, collégialité et conventionnement des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).

Quelles actions financez-vous ?

→ Parmi les actions que nous soutenons, certaines peuvent correspondre à des projets retenus par les investissements d'avenir, ou le plan campus – cf. le projet de bibliothèque à Aubervilliers aidé par la région dans le souci d'un rééquilibrage au profit des sciences humaines et sociales et du nord de l'Île-de-France. Nous finançons ces actions uniquement parce qu'elles répondent à nos priorités politiques et à nos principes d'action.

Comment ont-ils été définis ?

→ Ces priorités et ces principes ont été définis avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur lors des Assises régionales que nous avons organisées en juillet 2010, conformément à notre engagement de campagne. Et ils ont été clairement affirmés dans le Rapport-cadre [<http://bit.ly/heTmPu>] voté en novembre 2010 par le Conseil régional. Contrairement à ce que dit la ministre, la concertation menée ne se traduit nullement par de l'immobilisme : elle confond autoritarisme et capacité d'action. Notre horizon est tracé par le Rapport-cadre et le Contrat de plan État-région qui court jusqu'à 2013. Au-delà de cette date, nous entendons le dessiner dans la concertation avec les acteurs.

Le conventionnement avec les PRES ne risque-t-il pas de mettre au second plan le lien avec les établissements ?

→ Vu la richesse du potentiel du secteur et la multitude d'acteurs présents sur notre territoire, nous avons choisi de conventionner les PRES, tout en développant le dialogue avec les acteurs pour identifier au mieux leurs besoins. Un conseil scientifique et une conférence régionale représentative des parties prenantes aident à cette concertation. À travers ce conventionnement, nous visons des PRES tels qu'ils avaient été demandés par les États généraux de 2004 : des entités confédérales qui permettent aux établissements de coopérer et de mutualiser des ressources.

Avec quelle ambition ?

→ Nous poursuivons deux objectifs. Aider les acteurs à offrir une carte des formations équilibrée sur tout le territoire – donc un soutien particulier à certains où l'enseignement supérieur a besoin d'être développé, comme en Seine-et-Marne. Et permettre une mise en réseau des acteurs de la recherche. Pour renforcer la recherche et l'enseignement supérieur, nous devons considérer la région dans son ensemble.

→

→ Cela suppose que les PRES deviennent des entités collégiales, qu'ils ne constituent pas des forteresses isolées. Cela implique aussi que les établissements membres (et hors PRES) soient parties prenantes, que la relation grandes écoles-universités soit construite de façon équilibrée, et que la question des universités restées hors PRES soit traitée. Nous conventionnons les PRES sans pour autant leur déléguer la gestion de nos financements. De même, nous refusons les partenariats public-privé (PPP), tout en restant à l'écoute des établissements universitaires.

Sur l'aménagement du plateau de Saclay, la région s'oppose-t-elle aux injonctions gouvernementales ?

→ Contrairement à certaines déclarations, la région n'est pas absente de Saclay. Elle a même été présente dès l'origine : c'est grâce à elle que le synchrotron Soleil a pu voir le jour ! Et aujourd'hui, elle est toujours présente. En revanche, nous estimons que Saclay doit d'abord se réaliser sur la base de véritables projets scientifiques. Je ne pense pas qu'un déplacement de richesses crée de la richesse ! Pour nous, Saclay n'a de sens que si l'on prend en compte la vallée – pour l'essentiel, l'actuelle implantation de la faculté des sciences de Paris-Sud 11. Et que l'on ne considère pas uniquement les deux pôles du plateau face à face.

Comment se concrétise votre action ?

→ Par exemple, nous intervenons pour la rénovation du bâtiment de mathématiques de l'actuel campus d'Orsay, et non pour son déménagement. Saclay ne doit pas se faire au détriment de l'université Paris-Sud 11. Un autre danger se dessine : celui d'un pôle « d'excellence », à côté de collèges universitaires. Non loin de Saclay, nous n'oublions pas la vallée de la Bièvre, l'université de Versailles Saint-Quentin, d'Évry-Val-d'Essonne, et bien sûr Paris intra-muros... Là comme ailleurs, une condition de l'efficacité est la mise en réseau, sans hiérarchisation.

Élus régionaux et acteurs universitaires, notamment les élus des conseils d'administration, peuvent-ils agir ensemble pour éviter la casse du service public ?

→ On peut renforcer la relation entre syndicats et représentants de la région. Une charte des élus régionaux siégeant dans un conseil d'administration d'établissement a été mise en chantier, mais ces derniers ont par ailleurs de lourdes charges. Je m'emploie à les réunir afin qu'ils soient porteurs de notre politique et qu'ils nous

ÎLE-DE-FRANCE

UNE RÉGION CAPITALE POUR LA RECHERCHE FRANÇAISE

Acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Île-de-France représente 40 % de la recherche française. La région compte 17 universités, et un grand nombre d'écoles, d'instituts et de centres de recherche. Le secteur enseignement supérieur-recherche constitue le deuxième poste du Contrat de projet État-région (CPR). Lors de la précédente mandature, le budget consacré à ce secteur a atteint 1,2 milliard d'euros.

fassent remonter les informations. Je me fais aussi l'interprète, au sein de l'Association des régions de France (ARF), de l'opposition des acteurs à la logique du grand emprunt.

Que faire pour la réussite en licence ?

→ Les conditions de vie et d'étude constituent notre première priorité, comme l'atteste le Rapport-cadre issu des assises. Cela se traduit par un dispositif consacré à la « Démocratisation de l'enseignement supérieur » qui permet aux acteurs de saisir la région en nous présentant leurs propositions pour réaliser cet objectif aujourd'hui en recul ! Je suis très attachée à remédier à ce phénomène du décrochage qui touche les étudiants en premier cycle, mais aussi des publics spécifiques – comme les étudiants handicapés ou en situation carcérale – qui peuvent obtenir des aides ciblées. Mais vu l'importance de l'effectif étudiant de la région (600 000 étudiants), nous ne pouvons envisager une aide individuelle à grande échelle. En outre, la région ne peut, ni ne doit se substituer à l'État.

Quel est le rôle de l'État sur ce plan ?

→ Le décrochage en premier cycle relève d'abord de sa responsabilité. Cela implique d'en faire une priorité nationale, avec un plan pluriannuel d'emplois. Celui promis en 2004 reste à réaliser. Faute d'une telle politique et en raison de la précarité qui s'est développée dans notre milieu, les jeunes se détournent des métiers scientifiques. C'est l'enseignement supérieur et la recherche de demain qui sont mis en cause. ■

Propos recueillis par Gérard Lauton

Tri exclusif dans le tissu universitaire

Lancés fin juillet 2010, les appels d'offres (Équipex, Labex, Idex) constituent de redoutables armes de déstructuration massive du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Pilotée par une fondation de coopération scientifique, l'opération Campus Paris-Saclay est à la manœuvre dans le Sud-ouest francilien.

Michelle Lauton.

Secrétaire générale adjointe du SNESUP, maître de conférences à l'université Paris-Sud.

Confrontés aux réductions drastiques de crédits récurrents, les laboratoires ont dû dans l'urgence se ruer sur l'opération Equipex-Labex-Idex, conçue par le ministère pour faire faire par les universitaires eux-mêmes le « sale boulot » : l'exclusion de pans entiers de recherches. Priorité présidentielle depuis 2007, l'opération Campus Paris-Saclay veut faire place nette dans le Sud-ouest francilien (1) !

Recomposition loin des besoins

Déposé début janvier sans consulter les conseils de l'université Paris-Sud, le dossier Idex de la fondation de coopération scientifique (FCS) Paris-Saclay s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale de recherche et d'innovation. Sous couvert d'un « excellent » classement international, ce projet écrit en anglais – et quel anglais ! – laisse de côté des pans entiers de la recherche. Les formations de membres pourtant fondateurs de la FCS ou d'établissements publics sont fragilisées – l'université d'Évry n'est jamais mentionnée. La mission d'enseignement des universités, de la licence au doctorat sans coupure au niveau master, est attaquée (2).

Le « grand Paris » vient complexifier le tout ! Région et État s'opposent sur la desserte du plateau de Saclay et aucun projet réaliste de transport n'existe pour les étudiants. L'université de Versailles Saint-Quentin, membre fondateur de la FCS et du PRES UniverSud, pose une nouvelle pièce au puzzle : l'association avec l'université de Cergy-Pontoise pour un nouveau « PRES-fusion » (3) plus orienté vers *la culture* – château de Versailles oblige !

Résistances à Paris-Sud

Depuis décembre 2010, à l'appel de l'inter-syndicale avec l'appui des élus FSU, des personnels se mobilisent contre les statuts de la FCS qui doit piloter le campus Paris-Saclay (4).

Nombre de collègues d'Orsay se montrent aujourd'hui sceptiques sur le déménagement vers le plateau – délais, surfaces, financements, transports. Un labo de la faculté des sciences a demandé à être retiré de la première phase, avec des arguments solides : absence d'intérêt scientifique à court terme (5), désaccord du personnel ! Des labos de physique hésitent. Et les mathématiciens doivent rester dans la vallée, où la région va débloquer des crédits pour leur bâtiment. Pour satisfaire la « logique » vallée de la Bièvre, la faculté de pharmacie (6) de Châtenay-Malabry pourrait déménager à Villejuif ou à Cachan... L'Élysée n'avait-il pas envisagé que le CHU Kremlin-Bicêtre rejoigne Paris V ?

Avec ce campus de Paris-Saclay au financement incertain, l'avenir des sites et composantes de Paris-Sud est bien menacé, même s'il n'y a rien de concret. Et toutes les réhabilitations prennent du retard, malgré la nécessité d'offrir des conditions correctes d'études et de travail pendant la phase de transition.

Le 4 février, une nouvelle AG confirme la résolution des participants à combattre ce projet et à se mobiliser pour s'informer et alerter des personnels de plus en plus anxieux. Dans le Sud-ouest francilien, la résistance s'organise pour sauver la diversité du tissu universitaire ! ■

1. Les SHS n'apparaissent que dans un seul de ses 8 projets Equipex qui atteignent 78 millions d'euros essentiellement consommables. 2. Notamment au détriment des jeunes les plus modestes dont l'accès aux études supérieures dépend de leur proximité géographique avec un établissement. 3. Comme en Lorraine. 4. Cf. l'appel Non à l'actuel projet de statuts de la Fondation Campus Paris-Saclay : plan-campus-paris-sud.org 5. Ce déménagement entraînerait celui de deux plateformes récentes 6. Avec des bâtiments aux limites inférieures de la sécurité.

DE L'INRP À L'INSTITUT FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION

Une recherche pédagogique finalisée à l'écoute de l'entreprise

Filié au sein de l'école normale supérieure de Lyon, le nouvel Institut français de l'éducation doit « cultiver l'extraversion » selon le rapport Samarut-Winkin. C'est-à-dire se rapprocher du monde de l'entreprise ! Après la dissolution de l'INRP, l'avenir de ses composantes reste incertain. À l'instar du Musée national de l'éducation externalisé.

Laurent Trémel.

Docteur en sociologie, représentant SNCS-FSU au CTPC de l'INRP jusqu'à sa dissolution.



L'Institut national de la recherche pédagogique incarnait jusqu'à présent les dérives d'une recherche en sciences de l'éducation totalement dévouée à la promotion des pédagogies constructivistes et d'un jargon "didacticien" dont les effets sur la formation des jeunes professeurs avaient été désastreux», voilà la sentence extraite du Figaro (24/11/2010), préfigurant en quelque sorte la dissolution de l'INRP intervenue le premier janvier 2011 (1). L'article visait en fait à assurer la promotion du rapport Samarut-Winkin, rendu public le 15 novembre, qui dessine le futur institut pensé pour répondre aux attentes du gouvernement (2). Le terrain avait déjà été bien préparé par le rapport Moret remis aux tutelles le 29 juillet 2010 (3).

Encensé par la journaliste, le rapport Samarut-Winkin préconise la transformation de l'INRP en une structure intégrée à l'école normale supérieure de Lyon (ENSL). « *Enjeu de la renaissance d'une pensée française sur l'éducation* » – rien de moins –, il suggère pour cette résurrection le nom d'Institut français de l'éducation (IFE). La référence à la pédagogie et le « R » de recherche ont subrepticement disparu... Malgré les protestations des syndicats et de nombreux acteurs de la communauté éducative (4), le ministère s'en est tenu à cette proposition.

Élaboré avec l'aide d'une société de conseil en management, le cœur du rapport distille, jusqu'à saturation, une perspective libérale et « moderniste ». Avec une orientation affichée : transformer l'INRP en agence de valorisation, sous la forme d'un institut.

Futur radieux pour un institut réconciliant éducation et entreprise

Pour rendre le projet compatible avec les actuelles politiques gouvernementales et européennes, les rapporteurs prônent une rupture radicale avec le « passé ». Et épousent, sans en questionner le bien-fondé, la logique des critères du classement de Shanghai.

Le bilan de l'INRP « ancien » est peu flatteur selon eux (cf. p. 5 à 6). « *Les équipes ne sont pas renouvelées, les financements s'étiolent, les équipements vieillissent. L'INRP perd son leadership* », commentent-ils. Le passé est même assimilé à un « passif » (sic). Bien entendu, Samarut et Winkin se projettent dans un avenir rayonnant, où « *l'IFE sera une intelligence collective au service de tous* » !

Le rapport présente « *trois principes stratégiques* » qui ont vocation à fonder l'activité du futur institut : « *devenir incontournable pour ses partenaires, cultiver l'extraversion, développer*

une maîtrise des échelles temporelles de la recherche» (cf. p. 14-18).

Le deuxième axe, « cultiver l'extraversion », est particulièrement révélateur de l'idéologie qui imprègne cette prose. L'IFE devra « s'adosser » (sic) à une « grande institution internationale de référence ». Les auteurs citent quatre établissements, tous anglo-saxons...

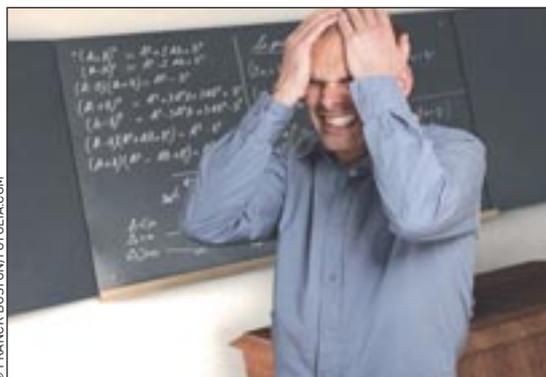
Au prétexte du poids croissant du « secteur privé dans l'éducation », l'IFE devra aussi « se rapprocher du monde socio-économique ». Car l'INRP est « resté jusqu'à présent trop à l'écart du monde de l'entreprise »...

L'exemple développé pour justifier cette alliance relève d'une logique pragmatique, voire opportuniste (cf. p. 17). Afin de répondre aux attentes de « l'industrie de jeux sérieux ou d'édition de logiciel » rhônalpine, le rapport conseille de mener en commun des travaux « entre recherche publique et recherche privée ». De l'INRP du début des années 1980, associé à la politique nationale d'égalité des chances, à l'IFE du XXI^e siècle, collaborant à la R&D d'entreprises locales... Voilà qui interroge !

Exit le musée, unités de recherche menacées

Composante de l'INRP, le Musée national de l'éducation n'est évoqué qu'à deux reprises, et pour s'inquiéter du sort de ses « objets et documents ». Car s'il n'apparaît pas dans les missions de l'ENSL de « gérer un musée », les rapporteurs soulignent les sommes investies dans cette structure. Et ils réclament un « retour sur investissement » pour permettre aux chercheurs de l'ENSL d'exploiter scientifiquement ses collections...

Rien n'est dit sur le devenir et le rôle des agents de l'INRP affectés au musée... *In fine*, le musée et ses personnels seront séparés du reste de l'institut. Et ces derniers apprendront,



© FRANK BOSTON/FOTOLIA.COM

à la mi-décembre, leur rattachement – le 1^{er} janvier 2011 – au Centre national de documentation pédagogique (CNDP), un établissement public à caractère administratif (EPA) touché de plein fouet par la révision générale des politiques publiques (5)...

Le sort du Service d'histoire de l'éducation, unité de recherche de l'INRP située à Paris, est également incertain. Celui de l'UMR Apprentissage, didactiques, évaluation, formation (ADEF), implantée à Marseille, apparaît déjà tranché : fermeture en 2012. L'IFE se recentre sur ses structures localisées à Lyon...

L'année 2010 aura été funeste pour la recherche pédagogique, à l'instar d'autres disciplines qui ont subi, elles aussi, les attaques gouvernementales. Habillée des atours de la « science normale » et vendue dans une novlangue libérale, la restructuration de l'INRP préfigure un institut configuré pour répondre aux objectifs d'acteurs économiques et politiques aujourd'hui en position dominante. Répondra-t-il aux besoins de la société et de l'école ? On peut en douter. Et qu'en pensent le cru 2010 des jeunes professeurs stagiaires « lâchés » sans formation ? ■

Laurent Trémel

→ Notes/Références

1. Pour mieux charger la barque, Natacha Polony incrimine Philippe Meirieu, pédagogue et directeur de l'INRP... de 1998 à 2001... Saisissant raccourci !
2. *De l'INRP à l'Institut Français de l'Éducation*, rapport présenté aux ministres Chatel et Pécresse le 15 novembre 2010 par Jacques Samarut, président de l'ENSL, préparé par Yves Winkin, professeur à l'ENSL : <http://bit.ly/fonCmh>
3. Voir notre analyse de ce rapport (VRS 382).
4. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ont rejeté, en décembre 2010, le projet de décret.
5. En 2010, le réseau CNDP-CRDP a dû rendre 102 postes au ministère.

GILLES BOËTSCH

PRÉSIDENT SORTANT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CNRS

« Le CNRS n'a pas de racines profondes : il est un tissu »

Pour Gilles Boëtsch, le concept d'excellence est dangereux pour le milieu de la recherche qui a besoin de diversité pour se développer. Pour continuer à faire croître les points forts de notre recherche, le CNRS dispose d'atouts essentiels : sa proximité avec le terrain et sa vision nationale.

Propos recueillis par Jean-Marc Douillard.

Les lieux d'excellence retenus par le gouvernement semblent acter les choix historiques du CNRS !

→ **Gilles Boëtsch** : Je supporte mal ce mot d'excellence. Ce n'est pas un concept intéressant. La recherche est un jardin, où s'épanouissent de belles fleurs, d'autres un peu moins belles. Mais toutes participent à la vie de l'écosystème. Certaines meurent, ce qui permet à d'autres de prospérer. Une recherche excellente ne peut exister sans avoir à côté une recherche considérée comme moins bonne, mais qui sera potentialisable à un moment donné, dans d'autres circonstances. Un milieu, c'est bien connu, a besoin d'un maximum d'espèces pour assurer l'efficacité. Quand on n'a plus qu'une seule espèce, la fin survient ! Le CNRS n'est pas localisé, en ce sens qu'il n'a pas de racines bien profondes. Il est un tissu et c'est sa force.

Ce tissu ne s'est pas développé partout – le débat sur les campus et les Idex l'a montré ! Comment expliquer sa présence centrée sur quelques villes ?

→ Il y a une histoire derrière ça. Et un résultat : depuis un certain temps, le CNRS met 80 % de son budget dans 20 % des universités. À l'origine, il s'agissait de ne pas répartir les financements de manière aléatoire, mais de regarder des points forts de la recherche pour essayer de les faire croître. Il n'y a pas une explication globale,

mais des cas de figure, des histoires particulières de labo. Et donc des histoires de personnalités ! Puis l'effet boule de neige a joué.

Ou l'effet inverse !

→ Un labo qui périclite ne peut plus recruter. Ce sont les cycles de vie des laboratoires. Là aussi, le concept d'excellence montre ses limites : il donne l'impression que l'on est excellent à vie ! Mais tout cela est géré par des cycles. Des labos non reconnus comme excellents peuvent être bons sur des thématiques un peu risquées ou particulières, et d'un coup prendre leur essor.

Le CNRS peut-il continuer à contribuer à ce développement ?

→ Le CNRS a une vision nationale, mais il est aussi au plus près du terrain – un labo, ce sont avant tout des personnes. Ce double aspect du CNRS crée une dynamique intéressante. L'inverse serait dangereux : un éloignement du terrain avec une vision locale de la science ! Car tout labo aurait la volonté de grossir, mais est-ce toujours justifié ?

Est-ce logique d'ouvrir des unités CNRS à l'étranger, tout en supprimant des labos et des universités jugés trop proches, éloignés seulement d'une centaine de kilomètres ?

→ C'est faussement paradoxal. Dans un contexte

de recherche concurrentielle, la compétitivité compte. Or, plus les universités sont proches, plus elles se concurrencent. Il faut aussi tenir compte de la volonté actuelle de concentrer les forces dans des lieux où la « rentabilité scientifique » est bonne, c'est-à-dire où les milieux intellectuels et scientifiques semblent performants. Et en même temps, il y a la nécessité de s'ouvrir sur le monde, car la collaboration internationale est un atout majeur. Il y a beaucoup de contradictions mêlées.

Y a-t-il un avenir pour les petites universités françaises ?

→ Le contexte actuel est compliqué.

La création de toutes petites universités a concurrencé les universités moyennes. En fait, nous avons assisté à un jeu de dupes : en multipliant le nombre d'universités, l'État ne voulait-il pas créer des collèges universitaires ? Aujourd'hui, nous sommes devant une mauvaise alternative. Soit on admet qu'il faut que ces petites universités deviennent des collèges universitaires s'arrêtant à la licence. Soit on décide, dans ces endroits, qu'il faut soutenir – mais soutenir fortement – seulement certaines disciplines scientifiques à des niveaux très pointus. Ce n'est pas une voie facile et je n'y crois qu'à moitié, car la science aujourd'hui a besoin de pluridisciplinarité pour favoriser l'interdisciplinarité. Il faut pouvoir dialoguer avec des collègues d'autres disciplines. Comment étudier les nanosciences sans biologistes, sans sociologues ?

Pas de petites universités spécialisées possibles ?

→ Sauf si l'on est très imaginatif et réactif et que l'on crée des réseaux internationaux. Comme c'est le cas dans certaines petites universités en Asie. Un seul sujet étudié, mais avec des scientifiques « connectés sur le monde entier ». On retrouve le faux paradoxe. Pour créer des réseaux performants, il faut travailler sur la grande distance, et non pas sur les voisinages. Évidemment, l'autre solution serait d'investir vraiment dans les universités. L'objectif des 3 % du PIB pour la recherche correspond plus ou moins à un doublement de leurs crédits.

Les outils de télécommunication n'ont-ils pas déjà changé la donne ?

→ La délocalisation des directions des labos est désormais possible. Transmission de documents administratifs, mise à jour de sites Web, tout cela peut s'effectuer à distance, de manière extrêmement simple. Dans le cas de mon labo quadruplement implanté à Dakar, Marseille, Bamako et Ouagadougou, nous travaillons par télé Réunion, ce que nous n'aurions pas pu faire voilà 10 ans. Ce saut technologique représente un gain financier. Il permet aussi de surmonter les problèmes de sécurité des personnes rencontrés en ce moment à Bamako. Le contact avec les directions locales doit être maintenu de manière très forte. L'informatique le rend possible, sans être physiquement présent. Auparavant, la distance nous en empêchait.

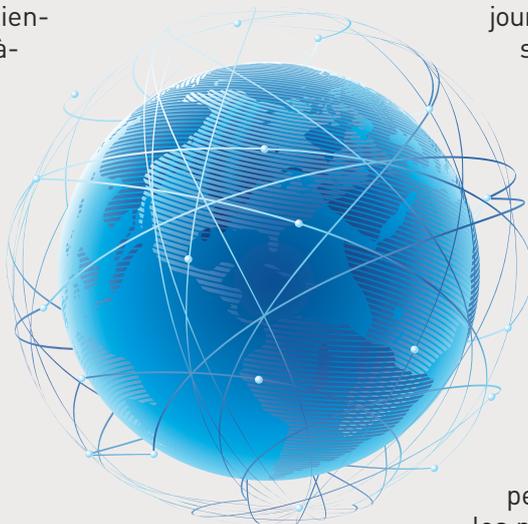
Tout n'est pas encore possible !

→ La formation de base passera de plus en plus par les canaux des télécommunications. Dans des formations assez pointues, des téléenseignements en direction de l'Afrique existent. Cela marche très bien : des diplômés très compétents se forment grâce au téléenseignement ! Pour la recherche proprement dite, c'est différent. Son apprentissage passe par une proximité de terrain indispensable entre l'équipe et le thésard. Une stratégie à distance peut être envisagée. Mais sauf cas exceptionnel, *maniper* ensemble, réfléchir collectivement, faire progresser le thésard dans son apprentissage du travail de recherche ne peut se faire à distance. Ou du moins pas encore !

Beaucoup reste à inventer...

→ L'apport des nouvelles technologies à la formation de base, à la formation à la recherche et à la recherche proprement dite n'est pas encore équivalent. En tirant parti de leur taille, les petites universités peuvent en profiter pour inventer de nouvelles choses, imaginer des méthodes de travail inédites. Elles peuvent être à la « pointe du combat » ! ■

Propos recueillis par Jean-Marc Douillard



Le soubassement de la recomposition technocratique de la recherche

Aux manettes du ministère de la Recherche en 1994, François Fillon pilote une rénovation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Centres d'excellence, indicateurs de performance et contrat d'objectifs en constituent déjà le moteur !

Gérard Lauton.

Maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil, membre du bureau national du SNESUP.

Valérie Pécresse a-t-elle inventé « l'excellence », sa pierre philosophale, ou l'a-t-elle empruntée à l'un de ses prédécesseurs, un certain François Fillon, qui voyageait alors en tant que ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du gouvernement Balladur ? Dès 1993, Fillon pilote un chantier pharaonique de rénovation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Dans sa réforme engagée en 1994, des centres d'excellence,

→

DE LA RÉFORME FILLON DE 1994 AU GRAND EMPRUNT DE 2011 PÉCRESSE SUIT LE MÊME PLAN DE VOL

1994

L'affaiblissement programmé de l'effort de recherche conduit à accroître les disparités entre Universités ou entre disciplines dans une même Université. «Centres Universitaires d'excellence en recherche» et «Pôles européens» [...] concentreront l'effort de recherche selon la nouvelle conception des EPST distribuant des contrats. À l'opposé, nombre de premiers cycles et les Universités plus modestes, seront totalement coupés de la recherche. [Bulletin SNCS-SNESUP sur le Rapport Fillon 1993-1994]

2011

Comité de suivi de la loi LRU (2010): «Aujourd'hui, le Grand emprunt pour les Investissements d'avenir, et particulièrement les appels à projets Idex [...] autour de 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence [...] impulse une nouvelle dynamique de structuration de sites [...]. Ils modifieront le paysage universitaire et de recherche, autour d'une gouvernance rénovée (afin de) faire évoluer le système vers un modèle permettant de répondre aux grandes orientations fixées par l'État.» Valérie Pécresse : «en même temps [...] que nous cherchons à faire émerger des pôles universitaires à visibilité mondiale, nous souhaitons consolider les pôles universitaires de proximité.»



→ annonçant une concentration thématique et géographique de la recherche, côtoient déjà des centres de proximité !

Mirages de la consultation nationale de 1993-1994

Afin de préparer sa réforme, Fillon lance une consultation nationale reposant sur six colloques thématiques en régions et un débat final à Paris (18 avril 1994). Son rapport d'orientation de janvier 1994 et le rapport *sur la recherche française* (1) avaient déjà fait l'objet d'une alerte conjointe du SNCS et du SNESUP dénonçant une *pseudo-consultation* (cf. encadré).

Affichant un objectif d'innovation technologique et de compétitivité, Fillon prétend « *assurer l'effort national de recherche, [et] accroître la dépense intérieure de recherche-développement pour rattraper, dès 2005, l'écart séparant la France de ses trois principaux concurrents (Allemagne, États-Unis, Japon)* ». Il se dit prêt à « *consentir un effort particulier[...] pour combler le retard de la recherche exécutée dans les entreprises.* » Dans les faits, le budget de son ministère baisse (2). Il crée alors un Comité d'orientation stratégique auprès du ministre, et annonce des *indicateurs sur l'état de la recherche et de l'innovation*.

Pilotage par le ministère

Dès cette époque, le ministère voulait jouer un rôle beaucoup plus important dans l'orientation des recherches. La restructuration vise à renforcer son rôle politique et à l'alléger de sa charge gestionnaire. Le ministère entendait mobiliser la recherche sur ses priorités et conforter les *centres d'excellence* de l'enseignement supérieur. « *La recherche (université, écoles) doit être renforcée et ses centres d'excellence préservés. L'État veillera au renouvellement de leurs équipes et de leurs moyens. Le système de répartition sera réformé pour*

que la recherche soit un critère privilégié. La campagne d'habilitation des DEA[...] constituera un instrument », souligne le rapport Fillon. Un contrat entre État et organismes préfigurait déjà l'éclatement du CNRS : « *L'État conclura avec chaque organisme un contrat d'objectifs concernant l'ensemble de ses missions ou des contrats sur projets prioritaires* ».

Sur l'aménagement du territoire, Fillon annonce des « *sites scientifiques de haut niveau, des Schémas régionaux de développement [de l'enseignement supérieur et de la recherche], un maintien du caractère national [de l'évaluation]* ». Ainsi que « *des postes de chercheurs dans les sciences technologiques, une clarification des filières technologiques [de l'enseignement supérieur], un Diplôme de recherche technologique* ».

Après un début de réalisation, ces dernières propositions seront abandonnées par les gouvernements suivants. L'alibi avancé : une autre réforme, celle du LMD. Un *Plan pluriannuel sur 10 ans* visant un *renouvellement annuel des effectifs...* et une *revalorisation de l'attractivité des emplois* de chercheurs, ITA et IATOS figuraient aussi parmi les points prévus, et jamais mis en chantier !

SNCS et SNESUP ont opposé à ces projets des propositions de développement et de démocratisation (3). Et la mobilisation a permis de débloquer des moyens... Mais la ligne de pente de cette réforme s'est poursuivie, et exacerbée. Pacte pour la recherche de 2006 (ANR, AERES, etc.), instrumentalisation de la LOLF, démolitions en cascade depuis 2007 s'ajoutent à l'édifice. En 2011, sans quitter Paris, Fillon pourra contempler les dégâts prévisibles du grand emprunt qui s'annonce comme le sommet de sa pyramide technocratique, mise en chantier voilà 17 ans ! ■

Gérard Lauton

→ Notes/Références

1. *Pré-rapport d'orientation sur les grands objectifs de la recherche française*. Cf. : <http://bit.ly/g6kTR4> et <http://bit.ly/ifEsqL>

2. Plus d'étudiants mais trois fois moins d'emplois d'enseignants-chercheurs créés : 700 en 1994, contre 2250 l'année précédente.

3. En finir avec un pilotage bureaucratisé (pseudo-indicateurs, pourcentages et quotas à atteindre, turbo-experts et audits-prétextes). Redonner aux instances tout leur rôle, les moyens de travailler ; animer le débat scientifique contre une gestion bureaucratique.



**FIERS D'ÊTRE
AU SERVICE DE TOUS
LES PUBLICS ?**

ALORS DITES-LE !
sur le site de votre syndicat ou sur
www.facebook.com/fiers.du.service.public



Le service public,
on l'aime, on le défend

Les affaires de l'esprit doivent prévaloir sur l'esprit des affaires

Il est urgent d'inscrire la connaissance au cœur des missions de la recherche et de l'enseignement supérieur. Au pilotage de l'État, il faut substituer une autonomie des scientifiques. Et programmer un plan pluriannuel de l'emploi, avec un maillage de l'enseignement supérieur qui ne prive aucun territoire d'université.

Ivan Renar.

Sénateur du Nord, membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

À quelques mois de l'échéance de 2012, la gauche dans sa diversité doit, dès à présent, se mobiliser pour construire un projet de société ambitieux, à même de répondre aux défis contemporains. Véritables enjeux de civilisation, l'enseignement supérieur et la recherche devront être au cœur de ce projet. Sans entrer dans une logique programmatique trop étroite, ni établir un inventaire à la Prévert, plusieurs lignes de force s'imposent d'emblée.

Alors qu'universités et organismes sont de plus en plus contraints d'orienter leurs activités au service de l'économie marchande, il s'avère urgent de réinscrire la connaissance au cœur des mis-

sions de la recherche et de l'enseignement supérieur publics. Produire et transmettre les savoirs sont leurs finalités premières, même si des réflexions doivent être menées pour définir les conditions d'émergence d'une authentique société de la connaissance. En ce sens, la diffusion de la culture scientifique, durant tout le cursus scolaire, apparaît comme une ardente nécessité.

Confiance retrouvée

À l'inverse de la tendance actuelle, le gouvernement d'alternance devra témoigner d'une réelle confiance en la communauté scientifique. Il



serait avisé de convoquer, dès 2012, des états généraux afin d'actualiser les conclusions des débats de 2004. Organisées au niveau régional, ces discussions aboutiraient à une synthèse nationale fixant les axes principaux.

Associer pleinement les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur à la définition des politiques de ces secteurs clés de la Nation constitue un impératif. Un dialogue permanent doit être engagé avec les organisations syndicales et associatives représentatives des personnels des universités et des organismes, mais aussi avec les étudiants, le Parlement, les élus locaux et la société civile.

Au pilotage autoritaire de l'État, il conviendra de substituer une véritable autonomie des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Mis à mal par la LRU, les principes de collégialité et d'évaluation par les pairs devront être restaurés. Et il faudra réaffirmer le rôle décisionnel des instances composées de représentants élus des personnels, des étudiants, des collectivités territoriales et de la société civile. Notamment en renforçant les prérogatives des conseils scientifiques, au sein des universités comme des organismes.

Parce qu'investir dans la matière grise est plus que jamais indispensable, une véritable programmation pluriannuelle de l'emploi scientifique sera établie. Essentielle pour assurer le renouvellement des personnels qui partent à la retraite, la planification des recrutements permet de lutter contre l'échec en premier cycle universitaire. Elle donne aussi la possibilité de développer les capacités de recherche et de moduler la charge d'enseignement des enseignants-chercheurs. Et elle crée des perspectives d'emploi afin d'attirer les jeunes vers les carrières scientifiques et de prévenir la fuite des cerveaux.

Le nouveau pouvoir devra également réaffirmer avec force que l'emploi statutaire demeure la norme : le statut de fonctionnaire constitue une condition d'indépendance et de stabilité nécessaire à la mise en œuvre de recherches au long cours.

Moyens financiers

Favoriser la mise en œuvre de recherches aux résultats inconnus *a priori* nécessite de réduire considérablement la part des financements sur projet pour augmenter les dotations des universités et des organismes. En dépit des contraintes budgétaires qui pèsent sur l'État, une telle orientation est dès à présent possible.

La dépense fiscale, notamment le crédit d'impôt recherche, absorbe plus de 5 milliards

d'euros et se révèle inefficace du point de vue des objectifs officiellement affichés. Il faudra préférer une dépense budgétaire remédiant à la véritable asphyxie financière des organismes et de la grande majorité des universités.

Les dispositifs d'aide à la recherche du secteur privé doivent être remaniés pour mettre un terme aux effets d'aubaine dont profitent les grandes entreprises. Si ce soutien public est nécessaire, celui-ci doit être destiné, en priorité, aux PME et conditionné à un réel accroissement des dépenses de recherche, sur la base de critères d'éligibilité revus en profondeur.

De même, l'État pourrait s'engager plus résolument dans une politique d'incitation à l'embauche de jeunes doctorants et postdoctorants en entreprise.

Maillage territorial

À l'heure où le pouvoir actuel manie le concept d'excellence pour mieux faire accepter les coupes budgétaires, il convient de s'interroger sur l'avenir de la carte universitaire et sur l'organisation du système national de recherche.

Le renforcement des coopérations entre universités, grandes écoles et organismes de recherche a un bel avenir. Promouvoir de tels partenariats, renoncer à la mise en concurrence entre établissements, doit avoir pour corolaire le souci de maintenir un véritable maillage territorial de l'enseignement supérieur.

Aucun territoire ne saurait être privé d'université, lieu essentiel d'irrigation de la société en connaissances. Les collectivités territoriales l'ont compris et témoignent d'un soutien réel aux structures publiques d'enseignement supérieur et de recherche. Malgré leurs marges de manœuvre restreintes, il est souhaitable qu'elles poursuivent leurs efforts pour renforcer les moyens de ce service public stratégique, et non pour venir au secours des fins de mois d'un État soi-disant nécessiteux.

Loin d'être exhaustives, ces propositions constituent la base d'une politique alternative de l'enseignement supérieur et de la recherche. Après la profonde déstabilisation qu'a connue ce secteur, il est vital, pour l'avenir de notre pays et de l'Union européenne, que les affaires de l'esprit prennent le pas sur l'esprit des affaires. Insurrection de l'esprit et mobilisation citoyenne sont plus que jamais nécessaires pour répondre à la seule question qui vaille : dans quel monde voulons-nous vivre demain ? ■

Ivan Renar

ZOOM

APRÈS L'ÉGYPTE, LE ROYAUME-UNI ?

Les étudiants britanniques poursuivent leur mobilisation

Décidée à l'automne 2010, la hausse des frais universitaires a mis le feu aux poudres. Parti de la base, le mouvement a rassemblé des dizaines de milliers d'étudiants. Fixée au 26 mars, la prochaine journée nationale de manifestations contre la politique d'austérité pourrait amorcer une alliance entre les étudiants et le monde du travail.

Noëlle Burgi. Chargée de recherche au CNRS, syndiquée au SNCS.

Après Tahir Squar, la bien nommée place de la Libération du Caire, Trafalgar Square ? Le mouvement de protestation qui a soulevé, en novembre-décembre 2010, les universités et les établissements d'enseignement supérieur au Royaume-Uni est porteur d'espoir. D'une ampleur inattendue, ce mouvement a rassemblé des dizaines de milliers d'étudiants, souvent soutenus par les lycéens, les enseignants, les chercheurs et les personnels des universités.

Ces étudiants se sont engagés dans des grèves, des occupations et des manifestations de masse contre les coupes budgétaires drastiques interprétées à juste titre comme un projet de privatisation de l'enseignement supérieur et une marchandisation des établissements. Décidé par la coalition conservateurs/libéraux-démocrates (LibDem) nouvellement élue, le triplement des frais universitaires ouvre la voie à un système inégalitaire, très pénalisant pour les couches sociales défavorisées – la loi votée le 10 décembre 2010 supprime le plafond des inscriptions de 3290 livres (3750€) et prévoit que les universités puissent imposer des frais de 9000 livres par an.

Mise au pas du système éducatif

Cette offensive gouvernementale ne fait qu'accentuer la mise au pas du système éducatif.

Commencée sous Thatcher (1979-1989), elle s'est accélérée dans les années 1990 et 2000 (cf. <http://bit.ly/dVAaKv>). Les « talents » de grandes firmes américaines de consultants en management, comme McKinsey et Accenture, ont été sollicités pour édifier graduellement une puissante bureaucratie centrale de commandement et de contrôle. Leur objectif : « décloisonner » l'académie et la mettre au service de ses « utilisateurs finaux » – avant tout le monde des affaires et, en son sein, l'industrie pharmaceutique.

Les grandes orientations de la politique d'éducation et de recherche sont fixées au sommet, principalement par le Trésor qui donne sa définition de « l'excellence ». Il arrête par suite le montant des subventions distribuées aux établissements.

Entre le gouvernement central et les universités, le Higher Education Funding Council for England (HEFCE) administre le système. De mini HEFCE existent aussi en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

Le HEFCE s'appuie sur les outils maintenant classiques du management des firmes – multiplication d'indicateurs simplifiés et agrégés qui servent à étalonner, mesurer, évaluer, comparer et surtout sanctionner performances, activités et comportements. Cette bureaucratie d'État intermédiaire exerce une surveillance



© RAHUL SENGUPTA/FOTOLIA.COM

descendante, qui va jusqu'aux chercheurs, en passant par les administrations centrales, les départements et les services des universités elles-mêmes.

Manifestations de masse et opérations d'éducation populaire

Décidée à l'automne 2010 en dépit de la promesse préélectorale des LibDems, la très forte augmentation des droits d'inscription a mis le feu aux poudres. Déclenché le 10 novembre, le mouvement de contestation s'est rapidement étendu à tout le pays. En un mois, quatre importantes manifestations nationales de masse se sont succédé. À chaque fois, elles ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes dans les grandes villes.

Les étudiants ont développé des formes de lutte à la fois classiques et originales. Ils ont fait de l'occupation de plus de cinquante campus des opérations d'éducation, de résistance et d'éveil à la conscience politique. Ils y ont organisé des séminaires et des cours et y ont invité des intellectuels et des artistes.

Ils sont allés dans les gares, les musées, les centres commerciaux et autres lieux publics pour exposer les enjeux d'une éducation ouverte à tous. Alliés à d'autres groupes, dont le mouvement de protestation contre les coupes budgétaires et sociales (UK uncut), ils ont mobilisé leurs communautés locales et les sections syndicales. Ils ont formé des piquets, des *sit-in*, des *flashmobs*... Et ils ont inventé d'autres formes de désobéissance civile.

Parti de la base, le mouvement a été provoqué et dirigé par de jeunes étudiants profondément attachés aux valeurs et aux pratiques démocratiques. Leur maniement, parfois virtuose, des

nouvelles technologies (Twitter, Facebook...) n'explique pas le succès de ce mouvement, le plus important depuis celui de 2003 contre la guerre en Irak qui avait rassemblé deux millions de personnes.

Le mouvement antiguerre a joué un rôle important dans la politisation de cette génération, maintenant rejointe par d'autres groupes de jeunes. Depuis l'automne dernier, cette base essaie de pousser les bureaucraties syndicales timorées à reprendre le combat, malgré les très sérieux obstacles dressés contre l'organisation et l'action collectives par les dix lois antisyndicales votées entre 1980 et 1999.

La coupure des vacances de Noël a essoufflé le mouvement qui est néanmoins resté actif. Il se prépare maintenant pour la prochaine journée nationale de manifestations contre la politique d'austérité. Fixée six mois plus tôt par les syndicats, elle aura lieu le 26 mars et pourrait entamer une alliance entre le monde du travail et les étudiants.

Violence du pouvoir d'État

La tâche sera rude, tant la violence du pouvoir d'État a été bien outillée. D'abord par Margaret Thatcher dans la préparation de son offensive contre la grève des mineurs de 1984-1985, puis perfectionnée, notamment après le 11 septembre 2001.

Les manifestations de 2010 en ont fourni une preuve supplémentaire. Les forces de police ont chargé «la racaille» à cheval et encerclé les étudiants, isolés pendant des heures sans eau, nourriture, ou accès aux toilettes. Elles les ont frappés avec leurs matraques et leurs boucliers, et ont procédé à de nombreuses arrestations déployant, à des fins répressives, les appareils de surveillance –vidéos, photos. Alliée au gouvernement, la presse s'en est prise à la «violence» des manifestants. Comme le souligne un observateur, la Grande-Bretagne est devenue «un lieu effrayant quand on se risque à s'opposer à la ligne du parti au pouvoir».

Le mouvement étudiant suscite aussi de la sympathie auprès du grand public, lui-même touché par les mesures d'austérité. Et les événements au Moyen-Orient offrent une lueur d'espoir. En atteste un des derniers slogans apparus dans la capitale : «*Faites venir l'Égypte à Londres!*» ■

Noëlle Burgi

Faut-il abandonner le projet ITER ?

Installé à Cadarache, le projet international de réacteur de recherche ITER peut, dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles, constituer une voie intéressante pour explorer de nouvelles ressources d'énergie.

Jean Bretagne. Directeur de recherche émérite au CNRS, syndiqué au SNCS.

L'annonce, à l'été 2010, d'un triplement du budget pour la construction du réacteur ITER (1) a fait rebondir le courant qui défend son abandon. Cela se justifie-t-il ? En cours d'implantation à Cadarache, ce réacteur de recherche est conçu pour explorer les conditions techniques d'un futur réacteur de fusion thermonucléaire par confinement magnétique. Il ne produira pas d'électricité. DEMO (DEMONstration Power Plant) devrait être l'étape suivante pour la définition de réacteurs industriels de production d'électricité.

Contexte énergétique mondial

L'importance du projet ITER doit être évaluée dans le contexte de raréfaction des ressources énergétiques de la planète et de l'évolution de leur consommation liée à la croissance démographique et au développement économique des pays émergents.

Le nucléaire de fission actuel (réacteurs à eau pressurisée) a un rendement très faible. Il ne « brûle » que 3,5 % de l'uranium 235, dont les ressources risquent de s'épuiser rapidement – l'U 235 ne constitue que 0,7 % de l'uranium naturel. Les déchets produits s'accumulent et leur gestion sur le long terme n'est pas résolue. L'alternative, des réacteurs de 4^e génération à neutrons rapides, reste à développer.

Au niveau mondial, les combustibles fossiles participent pour 70 % de la consommation totale d'énergie, alors que le nucléaire ne représente que 7 % – 17 % en France.

À consommation mondiale d'énergie stationnaire ou croissante, le développement à encourager des énergies renouvelables compensera difficilement l'épuisement des réserves, sur un siècle au mieux, de pétrole et de gaz. Et l'impact environnemental du charbon (gaz à

effet de serre) est intenable. Il s'avère essentiel d'explorer toutes les voies alternatives pour trouver de nouvelles ressources tout en essayant d'optimiser la consommation d'énergie, ce qui constitue la filière prioritaire.

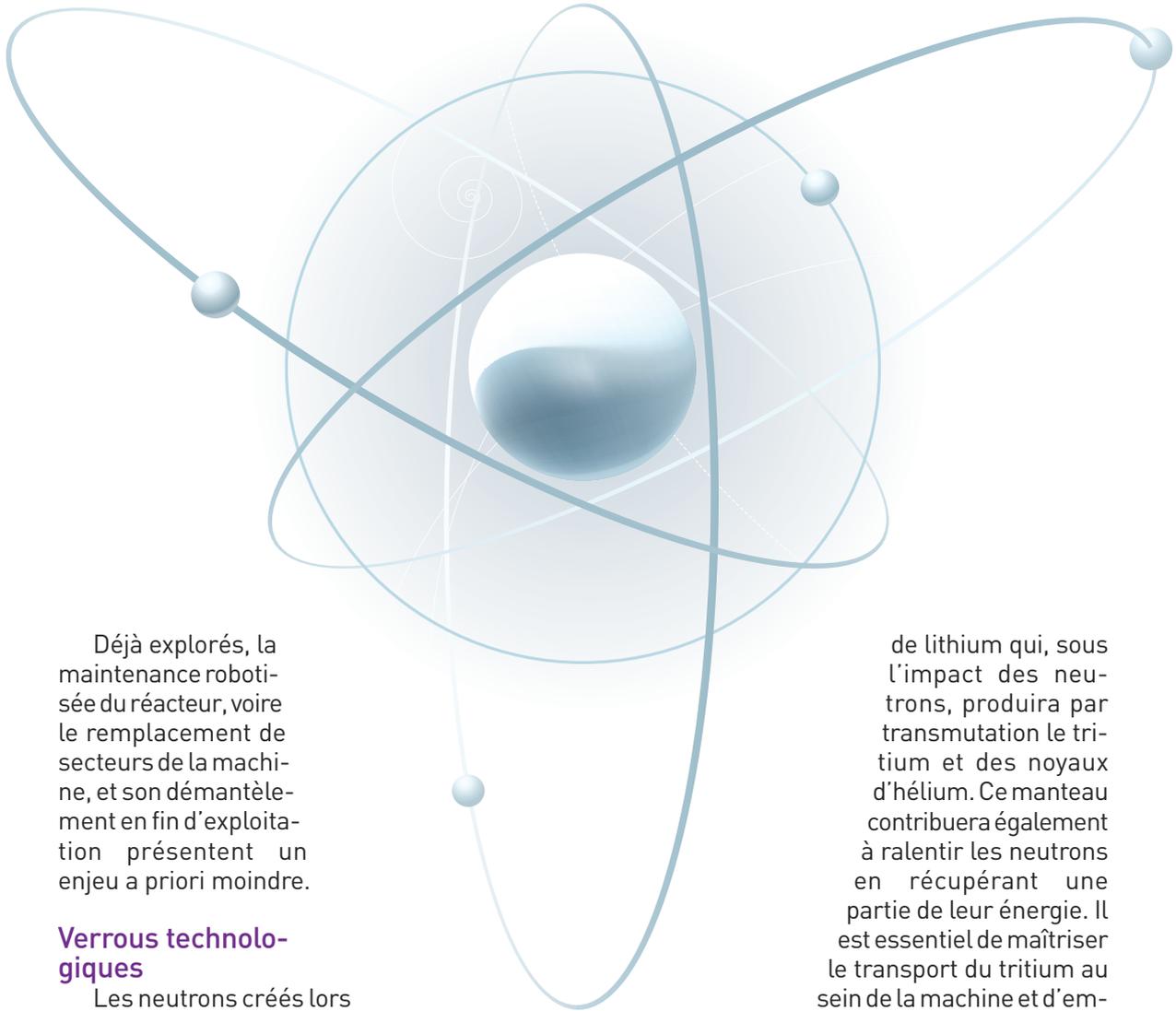
Objectifs scientifiques et technologiques d'ITER

Le schéma retenu est celui d'un Tokamak – du russe « machine à chambre torique ». Les particules du plasma (2) sont confinées dans le tore par un champ magnétique intense créé par des bobines supraconductrices. À partir d'une température seuil extrême (3), les ions fusionnent pour produire des particules d'hélium et des neutrons (4). Produites avec un taux suffisant et une durée assez longue, ces particules maintiennent une température élevée du plasma entretenant les réactions de fusion.

Avec un volume du plasma de 840 m³, ITER est de loin le plus important des réacteurs. Il devrait produire 500 mégawatts, soit 20 fois plus que le Joint European Torus (JET), le plus puissant des réacteurs existants.

Prévu pour fonctionner en continu (5), ITER devrait parvenir à multiplier par 10 le rendement de la réaction (6). Ses objectifs majeurs concernent l'étude :

- Du transfert d'énergie au plasma et son optimisation ;
- De différentes configurations du champ magnétique de confinement et la maîtrise des disruptions du plasma ;
- Des matériaux soumis à un bombardement neutronique intense et à des flux thermiques très élevés ;
- De l'alimentation en tritium qui a une période radioactive de 12 ans (24 000 ans pour le plutonium).



Déjà explorés, la maintenance robotisée du réacteur, voire le remplacement de secteurs de la machine, et son démantèlement en fin d'exploitation présentent un enjeu a priori moindre.

Verrous technologiques

Les neutrons créés lors de la fusion représentent 80 % de l'énergie produite (4). Mais ces neutrons ne sont pas confinés : ils peuvent pénétrer dans la structure du réacteur et y provoquer des transmutations des matériaux en produisant de l'hélium et aboutissant à leur fragilisation, voire à la formation de « bulles » d'hélium.

Leur maîtrise, tant pour leur impact sur les matériaux que pour la récupération de l'énergie, est cruciale. L'étude de matériaux résistants aux neutrons de forte énergie est programmée en parallèle à ITER. Lancés en Europe, ces travaux seront poursuivis au Japon par l'installation de l'International Fusion Materials Irradiation Facility (IFMIF). Cet enjeu doit être appréhendé par l'ensemble des partenaires d'ITER (7).

Un autre verrou majeur est la production, au sein du réacteur, du tritium nécessaire à l'alimentation de la fusion. Il est prévu de tapisser la paroi interne du réacteur d'un « manteau »

de lithium qui, sous l'impact des neutrons, produira par transmutation le tritium et des noyaux d'hélium. Ce manteau contribuera également à ralentir les neutrons en récupérant une partie de leur énergie. Il est essentiel de maîtriser le transport du tritium au sein de la machine et d'empêcher sa dissémination accidentelle dans l'environnement lors de l'évacuation des produits de fusion.

La voie permettant de maîtriser la fusion en vue de la production d'électricité est lointaine et incertaine, mais elle mérite d'être poursuivie par une communauté scientifique consciente des enjeux. ■

Jean Bretagne

1. International Thermonuclear Experimental Reactor.
2. État de la matière constituée de particules chargées d'électrons et d'ions (de deutérium et de tritium).
3. Environ 10⁸ degrés kelvin. Au démarrage, le plasma est chauffé par courant électrique atteignant 15 méga-ampères circulant dans l'enceinte torique sous pression réduite. Ce courant seul ne permet pas d'atteindre le seuil requis, qui sera franchi à l'aide d'un chauffage additionnel par radiofréquences et injection de particules énergétiques.
4. Ce processus dans lequel deux noyaux atomiques s'assemblent pour former un noyau plus lourd libère de l'énergie. Dans le cas de la fusion de noyaux de deutérium et de tritium appelée fusion D-T, le processus implique la formation d'hélium et de neutron, et d'une grande quantité d'énergie : deutérium + tritium → hélium et 3,5 millions d'électron-volts (MeV) + neutron et 14,06 MeV.
5. La plus longue durée du plasma obtenue est inférieure à 7 minutes (près de 400 s), record obtenu par Tore-Supra à Cadarache.
6. Le JT 60 au Japon est le premier réacteur à avoir atteint le *break-even*, point au-delà duquel l'énergie produite par fusion est supérieure à celle consommée par le réacteur bit.ly/foxCw7
7. Europe, Japon, Russie, États-Unis, Chine, Corée du Sud et Inde.

LA VIE DE LA RECHERCHE (VRS) ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

Individuel (25€) Institutionnel (50€)

Prix au numéro : 8€

(Abonnement facultatif pour les adhérents du SNCS et du SNESUP)

Institution :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. : Télécopie :

Mobile : Dom. :

Merci de nous renvoyer ce bulletin complété avec votre règlement à l'adresse suivante :
SNCS, 1 place Aristide Briand, 92195 Meudon Cedex.

ADHÉSION

66 % de la cotisation est déductible de l'impôt sur le revenu.



M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Courriel :

Tél. : Télécopie :

Mobile : Dom. :

Adresse personnelle :

Souhaitez-vous recevoir la presse du syndicat :

au laboratoire à votre domicile

EPST : CEMAGREF CNRS INED

INRA INRETS INRIA

INSERM IRD LCPC

EPIC (précisez) :

Autre organisme (précisez) :

Délégation régionale :

Administration déléguée :

Section scientifique du Comité national :

Commission scientifique spécialisée :

Grade : Échelon : Indice :

Section locale SNCS :

ADHÉSION RENOUELEMENT

Prélèvement automatique par tiers (février, juin, octobre) : n'oubliez pas de joindre un RIB ou RIP. **Chèque** à l'ordre du SNCS.
• **À adresser à la trésorerie nationale** : sncs3@cnrs-bellevue.fr — Tél. : 01 45 07 58 61.

Pour connaître le montant de votre cotisation, reportez-vous à la grille consultable sur le site du SNCS :
www.sncs.fr/IMG/pdf/Bulletin_d_adhesion.pdf

SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex

Tél. : 01 45 07 58 70 — Télécopie : 01 45 07 58 51

Courriel : sncs@cnrs-bellevue.fr

www.sncs.fr

FORMULAIRE 2011/12

ADHÉSION
 RENOUELEMENT
 MODIFICATION



M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Tél. (domicile/portable) :

Établissement & Composante :

Année de Naiss. :

Tél./Fax (professionnel) :

Discipline/Sec.CNU :

Catég./Classe :

Unité de Recherche (+ Organisme) :

Courriel (très lisible, merci) :

Adresse postale (pour Bulletin et courriers) :

Si vous choisissez le prélèvement automatique, un formulaire vous sera envoyé à la réception de votre demande et vous recevrez ensuite confirmation et calendrier de prélèvement. **La cotisation syndicale est déductible à raison de 66 % sur vos impôts sur le revenu. L'indication de votre adresse électronique usuelle** est de première importance, pour une information interactive entre le syndicat et ses adhérents, tant pour les questions générales, que pour le suivi des questions personnelles.

Date + Signature

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-11 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [SNESUP-FSU]

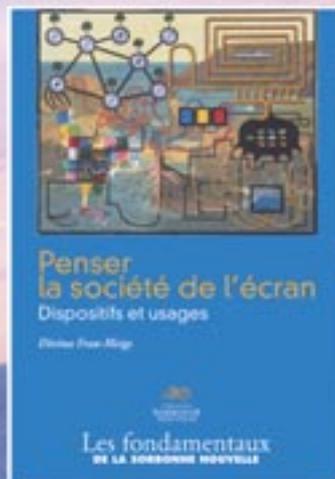
78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 Paris

Tél. : 01 44 79 96 10 — Télécopie : 01 42 46 26 56

Courriel : accueil@snesup.fr

www.snesup.fr

les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle



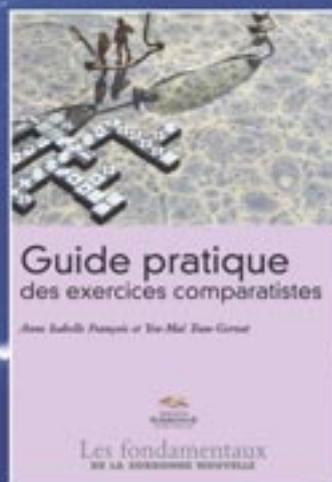
ISBN 978-2-87854-512-8 - 10 €



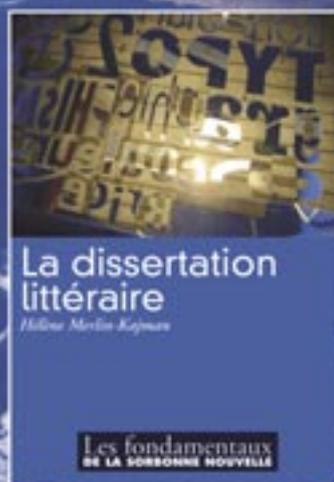
ISBN 978-2-87854-482-4 - 10 €



ISBN 978-2-87854-481-7 - 10 €



ISBN 978-2-87854-511-1 - 10 €



ISBN 978-2-87854-480-0 - 9,50 €

Presses Sorbonne Nouvelle

Monde anglophone Monde hispanophone Monde lusophone Études germaniques
Études hongroises Études italiennes Littérature française Littérature comparée
Sciences du langage Traduction Regards économiques Espace européen
Cinéma Théâtre Communication, information, médias

RESTEZ INFORMÉS AVEC LA LETTRE D'INFORMATION DES PSN SUR

<http://psn.univ-paris3.fr>

Vente des ouvrages par paiement direct sur site sécurisé

La Boutique des Cahiers

8 rue de la Sorbonne - 75005 Paris
Tel : (33-1) 40 46 48 02 - Fax : 01 40 46 48 04
Courriel : psn@univ-paris3.fr

Diffusion **CiD**

18 rue Robert Schuman - CS 90003
94227 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 53 48 56 30
Télécopie : 01 53 48 20 95
Courriel CID : cid@msh-paris.fr
Courriel SLU : slu@msh-paris.fr

